
A. Ryad/LJI

DESTINATION VANCOUVER

LES FENNECS HÉROÏQUES À KANSAS CITY

Page 13

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8526 LUNDI 29 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

L'Algérie sort les grands moyens

Page 24

MINES COLONIALES FRANÇAISES

L'ALGÉRIE INTERPELLE L'ONU

Près de 63 ans après l'indépendance, l'héritage mortel des mines antipersonnel posées par l'armée française continue de frapper le territoire algérien. Devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, l'Algérie a remis ce dossier brûlant sur la table, exigeant une mobilisation internationale accrue pour les victimes et rappelant que ce traumatisme reste une réalité quotidienne.

PAGE 3



CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis abattent leurs dernières cartes

Page 2

KHALED BOUKHELIFA À PROPOS DE LA RÉGLEMENTATION ANTI-MÉTHANE :

«L'UE est appelée à différer sa mise en œuvre»

Page 5

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La diaspora se mobilise pour la patrie

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LÉGISLATIVES

Mostaganem boucle les derniers réglages

LA WILAYA de Mostaganem a poursuivi, hier, sous la supervision du wali Ahmed Boudouh, les derniers préparatifs en vue des élections législatives prévues jeudi prochain, en mobilisant d'importants moyens humains, matériels et logistiques afin de garantir le bon déroulement du scrutin. Les dispositifs organisationnels et sécuritaires ont été renforcés pour assurer cette échéance nationale dans les meilleures conditions, à travers 347 centres de vote regroupant 1 428 bureaux de vote répartis sur l'ensemble de la wilaya.

Le corps électoral de la wilaya de Mostaganem est composé de 499 011 électeurs appelés à choisir leurs représentants parmi 18 listes électorales, dont 15 listes partisanes et 3 listes indépendantes. Huit sièges sont attribués à la wilaya au sein de l'Assemblée populaire nationale.

Les autorités locales ont veillé à réunir l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement de cette échéance. Les préparatifs ont notamment porté sur la mobilisation des ressources humaines, la mise à disposition du matériel électoral, l'organisation des moyens de transport, ainsi que la prise en charge de la restauration des encadreurs et des agents mobilisés. À ce titre, plus de 72 000 repas seront distribués tout au long de l'opération électorale.

Dans le cadre des mesures arrêtées, le wali a instruit les services concernés de suspendre tous les travaux de terrassement sur l'ensemble du territoire de la wilaya, à partir de 48 heures avant le scrutin et jusqu'à la clôture de l'opération électorale, afin de préserver la fluidité de la circulation et de faciliter les déplacements des électeurs et des équipes d'encadrement.

Les établissements scolaires retenus comme centres de vote seront mis à la disposition des encadreurs, avec pour consigne de les doter de l'ensemble des équipements et fournitures nécessaires au bon déroulement des opérations de vote. Une attention particulière sera également accordée à la prise en charge des agents chargés de l'encadrement.

Parallèlement, les autorités ont ordonné le maintien de la permanence des différents services publics, notamment ceux de l'électricité et du gaz, avec l'ouverture des agences commerciales ainsi que des bureaux de poste.

Les services concernés devront également veiller à assurer l'approvisionnement en eau potable, la propreté des espaces publics, le fonctionnement de l'éclairage public, ainsi que la disponibilité des produits de large consommation dans l'ensemble des communes de la wilaya.

Les membres de la commission de sécurité ont, pour leur part, réaffirmé leur entière disponibilité à accompagner et à sécuriser cette échéance nationale, en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires. Un dispositif de sécurité couvrant l'ensemble des étapes du processus électoral sera déployé afin de garantir le déroulement du scrutin dans les meilleures conditions d'organisation et de sécurité.

Brahim Mazi

DERNIÈRE LIGNE DROITE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis abattent leurs dernières cartes

La campagne électorale, en vue des élections législatives du 2 juillet, entre dans sa dernière ligne droite.



Les formations politiques redoublent d'efforts, multiplient les meetings de proximité et affinent leurs discours pour convaincre les électeurs. Entre promesses de réformes, défense du pouvoir d'achat, gouvernance et appels à une forte participation, chacune tente de marquer les derniers jours d'une campagne décisive avant le verdict des urnes.

En meeting populaire organisé, hier, dans la wilaya de Saïda, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a soutenu que le système capitaliste mondial est à l'origine de nombreuses crises internationales, citant notamment la Palestine, Cuba et l'Iran. Elle a, en conséquence, affirmé que la formation trotskyste milite pour l'autonomie des peuples et la défense de leur souveraineté à travers le monde, indiquant que cette analyse a motivé la participation du PT aux prochaines élections législatives, qu'elle présente comme un moyen de défendre la souveraineté nationale en s'opposant à toute forme d'intervention étrangère.

S'agissant de la situation économique, la responsable politique a rappelé que « l'Algérie ne compte guère de dette extérieure ». Elle a cependant expliqué que le contexte financier international, marqué, selon elle, par la hausse des prix des produits importés sous l'effet des conflits, pèse sur le pouvoir d'achat des ménages algériens. Elle a appelé, à ce titre, à une augmentation des salaires et des primes, ainsi qu'au renforcement de la lutte contre le chômage, afin de consolider le front intérieur.

L'oratrice a également affirmé que le PT a régulièrement porté les revendications des retraités auprès des plus hautes autorités de l'État, en plaidant pour une meilleure prise en charge de cette catégorie. Comme à son habitude, Louisa Hanoune a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de garantir les libertés fondamentales et démocratiques.

Elle a, en outre, mis l'accent sur la formation politique de la jeunesse, estimant que la campagne électorale a permis d'élargir de manière significative la base militante de son parti, « fidèle à un militantisme de principe ».

Enfin, elle a appelé à « une révision dans les plus brefs délais » de la nouvelle loi électorale, observant que son application lors de ce scrutin a fait apparaître plusieurs « problèmes ».

Lors d'un rassemblement populaire organisé le même jour à Tiaret, le parti Jil Jadid, conduit par Lakhdar Amokrane, a indiqué, dans un communiqué, avoir échangé avec les citoyens autour de préoccupations locales qu'il qualifie de « légitimes », notamment en matière de développement, de gouvernance et de gestion des affaires publiques.

« Nous ne promettons pas des miracles, mais nous nous engageons à travailler avec sérieux et à proposer une vision politique capable de transformer les préoccupations des citoyens en projets et programmes concrets, loin des slogans populistes », a souligné le communiqué.

Selon la même source, Jil Jadid a, à cette occasion, remercié les participants au rassemblement, estimant que leur mobilisation constitue un soutien à son projet politique en faveur « d'une nouvelle génération de pratique politique plaçant le citoyen au centre de la décision ».

Khalil Aouir

FFS

La chasse aux abstentionnistes

LE PREMIER secrétaire national du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé, depuis Tizi Ouzou, plus précisément au Théâtre régional où il a animé, samedi après-midi, un meeting, les électeurs « à se rendre en masse aux urnes le 2 juillet prochain ».

« Seul un vote massif lors du prochain scrutin électoral pourra renforcer l'institution législative en y plaçant des élus crédibles, afin qu'elle soit à la hauteur des aspirations des citoyens », a-t-il affirmé.

Youcef Aouchiche, qui n'a pas été tendre envers ses adversaires politiques, notamment ceux de la région de Kabylie, a indiqué que « la participation du FFS vise à bâtir une institution législative forte, capable d'exercer pleinement ses missions de législation et de contrôle ».

Il a précisé que la mission fondamentale des élus du FFS au sein du Parlement sera de « procéder à l'amendement des lois liberticides qui bloquent l'épanouissement du peuple ».

Le Premier secrétaire du FFS a également exhorté la jeunesse à se mobiliser pour « en finir définitivement avec la paresse électorale et le désengagement de la chose politique, en s'impliquant sérieusement dans le processus électoral », afin de prendre part aux décisions qui la concernent directement, notamment celles liées au développement local et aux aspirations de la population de la région.

L'orateur a également saisi cette opportunité pour présenter le programme électoral de son parti, évoquant « la mise en œuvre de grandes réformes dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, ainsi que de l'économie, qui doit être forte et créatrice de richesses ».

Youcef Aouchiche a, bien sûr, fait l'éloge des candidats de son parti, d'où son appel en direction de l'électorat pour voter en leur faveur le 2 juillet prochain, mais aussi pour s'impliquer, même indirectement, dans le scrutin de ces législatives, dont le vote a été ouvert samedi matin au niveau des représentations consulaires de la communauté nationale établie à l'étranger, où le FFS est présent dans quatre circonscriptions.

Saïd Tissegouine

BÉCHAR

Les urnes prennent la route des zones nomades

LES PRÉPARATIFS des élections législatives du 2 juillet se poursuivent dans la wilaya de Béchar. Dès aujourd'hui, les premiers bureaux de vote itinérants quittent la commune de Béni Ounif pour rejoindre les zones nomades et éparses, afin de permettre aux électeurs concernés d'exercer leur droit de vote dans de bonnes conditions. Une opération logistique d'envergure est ainsi engagée pour rapprocher les urnes des citoyens des régions les plus isolées.

Les deux premiers bureaux de vote itinérants quitteront la commune frontalière de Béni Ounif, située à 110 kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya, en direction des régions nomades et éparses d'Oued Namous et de Zousfana. Cette opération, organisée 72 heures avant le scrutin conformément aux dispositions de la loi électorale, permettra à 1 680 électrices et électeurs d'accomplir leur devoir civique dans des conditions adaptées, malgré l'éloignement géographique de ces territoires.

Le coordinateur de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Abdelkrim Benmansour, a indiqué que l'ensemble des moyens humains, matériels et logistiques a été mobilisé afin d'assurer le succès de cette mission. Il a expliqué que les longues distances séparant ces zones du reste de la wilaya imposent un départ anticipé des convois électoraux, afin de respecter le calendrier fixé par la réglementation et de permettre aux électeurs concernés de voter dans les meilleures conditions.

L'opération se poursuivra les jours suivants avec le déploiement de deux autres bureaux de vote itinérants destinés aux habitants des zones éparses et nomades des communes de Béchar et d›Abadla. Ceux-ci quitteront leurs points de départ respectivement mardi et mercredi pour permettre à 554 autres électrices et électeurs d'exercer leur droit de vote. La wilaya de Béchar mobilise quatre bureaux de vote itinérants pour permettre aux électeurs des zones isolées d'exercer leur droit de vote. Le corps électoral compte 187 362 inscrits, dont 259 nouveaux votants. Au total, 63 centres regroupant 437 bureaux de vote seront déployés à travers la wilaya, avec l'appui de près de 3 300 agents chargés d'assurer le bon déroulement du scrutin dans de bonnes conditions.

M. B.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La diaspora se mobilise pour la patrie

Une nouvelle étape dans la mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger a été franchie, hier, avec le lancement des travaux du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Placée sous le haut patronage du président de la République, cette nouvelle instance consultative ambitionne de fédérer les meilleurs talents algériens à travers le monde afin d'accompagner les mutations scientifiques, technologiques et économiques du pays.



Les travaux de la réunion constitutive du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger se sont ouverts, hier, au pôle scientifique et technologique Chahid-Abdelhafid Ihaddaden de Sidi Abdellah. Composé de 31 éminents scientifiques et chercheurs, dont 24 présents sur place et sept participants par visioconférence, le Conseil marque le lancement officiel de cette nouvelle structure.
Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé que « la création de ce Conseil répond aux engagements du président de la République visant à offrir à notre communauté scientifique à l'étranger l'opportunité de contribuer au développement national par son expertise, ses conseils et le transfert des technologies modernes ».
Il a ajouté que cette rencontre dépasse largement le cadre d'une simple cérémonie institutionnelle, soulignant que « cette date n'est pas un simple rendez-vous protocolaire. Elle constitue une pierre fondatrice et marque le début d'une étape décisive dans l'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse ».
Le ministre a également relevé la portée stratégique de cette nouvelle structure, directement rattachée à la présidence de la République. Il a expliqué que ce choix lui confère « une forte dimension politique » et traduit la reconnaissance de la place qu'occupent les chercheurs algériens installés aux quatre coins du monde dans la stratégie nationale de développement.
Cette instance ambitionne ainsi de créer des passerelles permanentes entre les chercheurs de la diaspora, les universités et les centres de recherche nationaux. Elle devra également contribuer à la mise en place d'un dispositif national de veille scientifique et technologique capable d'accompagner les transformations économiques, industrielles et technologiques engagées par l'Algérie. Le Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger réunit des figures de la recherche mondiale de premier plan, parmi lesquelles les professeurs Elias Zerhouni et Belkacem Haba, ainsi que plusieurs experts établis en Australie, aux Etats-Unis, en France, en Suède et dans d'autres pays, où ils occupent des positions de premier plan dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation.
Coordinateur du comité constitutif, le Pr Elias Zerhouni a salué une initiative qu'il considère comme une étape historique dans les relations entre l'Algérie et ces compétences établies à l'étranger. Il a déclaré que cette nouvelle institution traduit « une volonté politique forte, impulsée par le président de la République, de reconnecter les compétences algériennes de la diaspora à leur pays et de mettre leur savoir-faire au service de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ».
Le Pr Zerhouni a souligné la nécessité de dépasser les échanges ponctuels pour instaurer un cadre de coopération permanent et durable, capable de déboucher sur des projets concrets au service du développement national. Il a salué les progrès de l'Algérie dans l'enseignement supérieur, notamment l'élargissement du réseau universitaire et les performances des étudiants à l'international. Il a enfin appelé à mieux valoriser les réseaux internationaux et l'expertise des chercheurs algériens afin de répondre aux priorités nationales en matière d'innovation et de transfert technologique.
Pour rappel, la création du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger a été entérinée lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Cette nouvelle institution consultative, rattachée à la présidence de la République, bénéficie d'une autonomie administrative et financière.
A cette occasion, le chef de l'Etat avait lancé un appel à l'ensemble des scientifiques, chercheurs et experts algériens établis à travers le monde afin qu'ils mettent leurs compétences au service du projet de renaissance nationale et contribuent à hisser l'Algérie au rang des pays les plus avancés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

Sihem Bounabi

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le grand rapprochement arabo-africain

L'ALGÉRIE poursuit le renforcement de sa diplomatie parlementaire. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a installé, hier, les groupes parlementaires de fraternité et d'amitié avec plusieurs pays arabes et africains, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à consolider les liens de coopération régionale et à défendre les causes justes sur les scènes continentale et internationale.
Ces groupes concernent les conseils de la nation ou chambres hautes du Sultanat d'Oman, de la République du Congo, de l'Éthiopie, de la Sierra Leone, du Royaume hachémite de Jordanie, du Royaume de Bahreïn, de la Côte d'Ivoire ainsi que de la République arabe d'Égypte.
Dans son allocution, M. Nasri a souligné que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, demeure fidèle à sa vocation historique de renforcer les liens arabes et africains et de défendre les causes de la liberté, de la justice et du développement partagé.
Il a estimé que l'appartenance de l'Algérie à ses deux espaces naturel, arabe et africain, constitue un levier stratégique de rayonnement régional et international. « La force du présent et la construction de l'avenir passent par la consolidation de cette double appartenance », a-t-il affirmé, mettant en avant la volonté de l'Algérie de poursuivre la construction de passerelles de coopération et de solidarité avec ses partenaires du continent africain et du monde arabe.
Le président du Conseil de la nation a, dans ce contexte, appelé à renforcer le rapprochement arabo-africain face aux profondes mutations géopolitiques internationales.
Selon lui, une coopération plus étroite entre les deux espaces permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement durable, de consolider la sécurité et la stabilité, de favoriser l'intégration économique et commerciale et de renforcer la capacité des États à défendre leurs intérêts communs dans les différentes instances internationales.
Il a appelé les parlements arabes et africains à dépasser les déclarations d'intention pour concrétiser leur rapprochement à travers des projets communs, capables de structurer un espace parlementaire fort et influent. Il a mis en avant le rôle central de la diplomatie parlementaire, qu'il considère comme un outil efficace de rapprochement entre les peuples et de défense des causes communes. Il a enfin souligné que les groupes de fraternité et d'amitié constituent un levier important pour renforcer les relations historiques et développer la coopération politique, économique et humaine.Évoquant le contexte international actuel, marqué par de profondes mutations et des défis croissants, Azouz Nasri a appelé à intensifier la concertation entre les parlements arabes et africains afin de préserver les intérêts communs et de faire face aux défis qui touchent les deux espaces.
Enfin, il a réitéré la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, renouvelant le soutien « total et indéfectible » de l'État algérien au peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation, ainsi que son droit légitime à recouvrer l'ensemble de ses droits et à établir son État indépendant avec El-Qods Echarif pour capitale.

M. D.

ONU

L'Algérie remet les mines coloniales sur la table



PRÈS DE 63 ANS après l'indépendance, les séquelles des mines antipersonnel posées par le colonisateur français continuent de marquer le territoire algérien et de faire peser leurs conséquences sur les populations. Devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, l'Algérie a rappelé que cet héritage meurtrier demeure une réalité humaine, sociale et sécuritaire, tout en plaidant pour une mobilisation internationale accrue en faveur des victimes.
La voix de l'Algérie a de nouveau résonné à la tribune des Nations unies pour rappeler qu'au-delà des conflits, certaines blessures traversent les générations. Intervenant devant le Conseil des droits de l'homme (CDH), à Genève, à l'issue de la présentation du rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) consacré aux effets des mines antipersonnel sur les droits humains, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies, Idris Latreche, a souligné que la position algérienne repose sur une expérience nationale particulièrement douloureuse.
« Les conséquences de ces mines antipersonnel ne se limitent pas aux pertes humaines directes, mais s'étendent à un large éventail de droits fondamentaux », a-t-il affirmé, citant notamment les atteintes au droit à la vie, à la santé, au développement et à la liberté de circulation.
L'Algérie a regretté que le rapport du Haut-Commissariat n'accorde pas une place plus importante aux effets persistants des mines héritées de la période coloniale, estimant que leurs conséquences dépassent largement le cadre historique pour continuer d'affecter le présent et l'avenir des peuples.
Le diplomate algérien a rappelé qu'au lendemain de l'indépendance, le pays avait hérité d'un lourd passif de près de 11 millions de mines antipersonnel enfouies par le colonisateur français le long des frontières Est et Ouest.
« Malgré la réussite de l'Algérie à dépolluer son territoire grâce aux efforts de ses enfants et à ses propres moyens nationaux, les séquelles de cet héritage colonial demeurent visibles jusqu'à ce jour, à travers les souffrances des rescapés », a souligné M. Latreche.
Au cours de cette même séance, l'ambassadeur a également porté une déclaration conjointe au nom de la Croatie, du Mozambique, du Pérou, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, du Vanuatu et de soixante-dix autres États, consacrée aux conséquences humanitaires des mines antipersonnel.
Cette déclaration appelle la communauté internationale à placer les victimes et les communautés affectées au cœur des politiques de lutte contre ce fléau. Elle insiste sur la nécessité de renforcer les engagements internationaux, notamment à travers une adhésion universelle aux instruments juridiques existants, en particulier la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Aymen D.

RAPPORT ANNUEL SUR LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

IFRS Foundation salue l'initiative de l'Algérie

LES RÉFORMES engagées par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations boursières (COSOB), relatives à l'adoption du règlement n° 25-04 du 22, imposant aux sociétés cotées en bourse la publication d'un rapport annuel comprenant des informations relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ont été saluées par la Fondation des normes internationales d'information financières «IFRS Foundation», avec laquelle ont été examinés les moyens de renforcer la coopération.

Le président de la COSOB, Youcef Bouzenada, qui s'est réuni à Alger avec une délégation de la «IFRS Foundation», a abordé le renforcement de la coopération pour soutenir le développement du marché des capitaux algériens. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la COSOB, notant que la rencontre s'est tenue en marge de la participation de la Fondation au forum «IFAC Connect Africa», à la demande des représentants de «IFRS Foundation». La rencontre a permis de présenter les principales réformes engagées par la Commission, notamment l'adoption du Règlement n 25-04 du 22 octobre 2025, imposant aux sociétés cotées en bourse la publication d'un rapport annuel comprenant des informations relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les représentants de la Fondation ont ainsi salué cette initiative, soulignant que l'Algérie figure parmi les premiers pays africains à avoir instauré un cadre réglementaire imposant aux sociétés cotées la publication d'informations relatives à la durabilité, traduisant ainsi son engagement à s'aligner sur les meilleures pratiques et les standards internationaux, note la même source.

Les discussions ont également porté sur la feuille de route élaborée par la COSOB pour la mise en œuvre de ce règlement, ainsi que sur les différents aspects techniques et opérationnels liés à son application pour accompagner les sociétés cotées dans l'adoption progressive et structurée des exigences de divulgation en matière de durabilité.

La rencontre a, par ailleurs, permis de faire le point sur les évolutions récentes des pratiques internationales en matière de reporting de durabilité et d'échanger sur les moyens de favoriser leur adoption, dans le but de contribuer au développement du marché financier algérien, a signalé la même source.

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coopération et les échanges d'expertise afin de soutenir les efforts de développement du marché algérien des capitaux et de renforcer l'alignement de son cadre réglementaire avec les meilleures pratiques internationales en matière de divulgation et de durabilité.

IFRS Foundation est une organisation internationale à but non lucratif dont la mission est de développer et de promouvoir les normes internationales d'information financière et de divulgation des informations relatives à la durabilité.

Hamid B.

L'IA COMME MOTEUR DE CROISSANCE

Le financement au centre des priorités

L'intelligence artificielle ne pourra s'intégrer durablement dans l'économie algérienne qu'à la condition d'adapter les mécanismes de financement aux réalités du marché, a estimé l'expert en transformation digitale et en cybersécurité, Djallal Bouabdallah.

Selon lui, il est essentiel de distinguer deux modèles de développement de l'IA, le premier repose sur les grands laboratoires internationaux, qui mobilisent des milliards de dollars pour concevoir des modèles universels, le second, plus adapté au contexte algérien, consiste à développer des solutions d'intelligence artificielle appliquées aux besoins nationaux, notamment dans les domaines de la finance, des télécommunications, de l'agriculture ou encore de l'énergie.

«Ce type de projets se finance en millions et non en milliards, tout en offrant de réelles perspectives de rentabilité», a-t-il expliqué, lors d'un panel ayant pour thème «Innovation et transfert de technologies : l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'économie nationale», organisé en marge de la 57e Foire internationale d'Alger. L'expert a également souligné que le financement de l'écosystème de l'innovation repose aujourd'hui essentiellement sur les dispositifs publics, à travers les fonds dédiés aux startups, aux télécommunications ou encore aux collectivités locales. Un modèle qu'il juge utile, mais insuffisant pour bâtir un véritable marché de l'investissement. Selon lui, l'État doit désormais évoluer vers un rôle de facilitateur plutôt que d'investisseur unique. Il plaide ainsi pour une utilisation de l'argent public comme mécanisme de garantie afin de réduire le risque supporté par les investisseurs privés et d'encourager leur participation.



Djallal Bouabdellah, expert en transformation digitale.

Il recommande également de rendre pleinement opérationnelles les dispositions adoptées en 2025 autorisant les fonds étrangers à investir en Algérie, en assurant un cadre fiscal stable ainsi que des garanties sur la sortie des investissements. Il préconise, en outre, de mobiliser les compétences et les capitaux de la diaspora algérienne à travers des dispositifs d'investissement collectifs bénéficiant de cette même protection publique.

Pour Djallal Bouabdallah, l'enjeu n'est donc pas d'accroître les dépenses publiques, mais d'améliorer leur effet de levier afin que chaque dinar investi par l'État puisse attirer davantage de capitaux privés. Cette évolution permettra de passer d'une logique d'aide aux startups à une véritable dynamique d'investissement.

Concernant les secteurs prioritaires, l'expert place la finance et les télécommunications en première ligne. Il explique que l'IA repose avant tout sur la disponibilité de données structurées, dont ces deux secteurs disposent déjà en grande quantité.

Dans le secteur financier, la progression des paiements électroniques, qui a atteint 939 milliards de dinars en 2025, ainsi que les plus de 27 millions de transactions en ligne et près de 22 millions de cartes bancaires en circulation offrent un terrain favorable au déploiement de solutions de détection de fraude, de lutte contre le blanchiment d'argent, d'évaluation des risques ou encore de connaissance client. Les télécommunications présentent, elles aussi, un fort potentiel grâce aux importantes bases de données détenues par les opérateurs. Celles-ci permettent le développement d'applications dédiées à l'optimisation des réseaux, à la maintenance prédictive ou encore à l'amélioration de la relation client, notamment à travers des assistants conversationnels en «darija». L'expert a souligné par ailleurs que les opérateurs investissent déjà dans ces technologies, ce qui accélère leur déploiement.

Selon lui, ces deux secteurs ne sont pas nécessairement les plus stratégiques pour l'économie nationale, mais ils sont les plus avancés sur le plan de la maturité numérique, ce qui permet d'obtenir des résultats à court terme et de développer les compétences nécessaires avant d'étendre ces usages à d'autres domaines. A plus long terme, l'expert a estimé que les gains économiques les plus importants pourraient provenir de secteurs comme l'énergie, qui dispose d'importants volumes de données industrielles, l'agriculture, qui représente environ 13 % du PIB, selon la Banque mondiale et constitue un enjeu majeur de sécurité alimentaire, ainsi que la santé. Toutefois, il rappelle que ces secteurs devront d'abord améliorer la qualité, la structuration et la gouvernance de leurs données pour exploiter pleinement le potentiel de l'intelligence artificielle. En outre, l'expert a insisté que le développement de l'IA dépend avant tout de la disponibilité de données fiables et de ressources humaines qualifiées capables de les exploiter. Sans ces deux piliers, même les secteurs les plus avancés risquent de ne pas tirer pleinement parti de cette technologie.

Rim Boukhari

FERROVIAIRE

Djellaoui exige l'accélération des projets stratégiques

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a réuni, hier, les principaux acteurs du secteur ferroviaire afin d'évaluer l'avancement de plusieurs projets stratégiques. Au cœur des discussions, figuraient la ligne minière de l'Est, le raccordement de Toumiat à la ligne Béchar-Tindouf-Gara Djebilet et le projet de ligne Alger-Tamanrasset, pour lesquels le ministre a appelé à accélérer les travaux et les études afin de respecter les délais de réalisation.

Au cours de cette réunion, plusieurs présentations ont porté sur l'état d'avancement des travaux et des études des principaux projets ferroviaires. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation, de renforcer la coordination entre les différents intervenants et de respecter les délais contractuels ainsi que les normes de qualité.

Les travaux ont notamment porté sur le suivi de la ligne minière de l'Est reliant Annaba, Souk Ahras, Tébessa, Djebel El Onk et Blad El Hadba. C'est un projet d'une longueur de 422 km, destiné à soutenir le développement de l'activité minière. Au vu de l'envergure de ce projet, le ministre a appelé à mobiliser davantage de moyens humains et matériels afin d'assurer la livraison du projet dans les délais prévus. Il a également annoncé une visite sur terrain dans les prochains jours pour évaluer l'avancement des travaux.

La rencontre a réuni toutes les parties prenantes de ce projet, à savoir les responsables du ministère, de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, ainsi que les dirigeants de plusieurs entreprises publiques chargées de la réalisation des projets.

La réunion a également permis de faire le point sur le projet de raccordement de la zone de Toumiat à la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, ainsi que sur les installations destinées au chargement et au déchargement du minerai de fer. Le ministre a souligné l'importance de ce projet pour le développement des activités minières et logistiques, appelant les différents acteurs à accélérer sa réalisation.

Par ailleurs, les participants ont examiné l'état d'avancement des études du projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Les discussions ont porté sur les préparatifs nécessaires au lancement de plusieurs tronçons de cette future ligne, est-il indiqué dans le même communiqué. Djellaoui a insisté sur l'accélération des études techniques et des procédures afin de lancer les travaux dans les meilleurs délais.

R. B.

KHALED BOUKHELIFA À PROPOS DE LA RÉGLEMENTATION ANTI-MÉTHANE :

«L'UE est appelée à différer sa mise en œuvre»

La réglementation européenne sur le respect des obligations de déclaration et de vérification des émissions de méthane, qui devrait être appliquée dès 2027, continue de susciter des réactions. En plus des principaux fournisseurs d'énergie, une douzaine d'Etats de l'UE réclament aussi son report, arguant des risques géopolitiques pour l'approvisionnement énergétique. Sous cette pression, un report n'est pas à écarter, car selon l'expert international en énergie et ancien directeur général au ministère de l'Energie, Khaled Boukhelifa, l'UE n'a pas d'autre choix que de différer l'application de cette réglementation au risque de voir surgir un problème d'offre d'ici à la fin de l'année.

Aquelque mois de l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur le méthane, élaborée en 2024 et qui devrait être mise en œuvre en 2027, laquelle exige la déclaration et la vérification des émissions de méthane, le débat s'enflamme entre l'UE et les pays producteurs et fournisseurs de gaz. Ces derniers réclament le report de l'application de ces règles, évoquant le motif de l'impossibilité de leur mise en œuvre dans les délais fixés, compte tenu de la complexité de la chose.

Dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants de la Commission européenne, du Conseil européen et des Etats membres de l'UE, les principaux fournisseurs de ces pays en énergie, soit les Etats-Unis d'Amérique, l'Algérie, le Qatar et le Nigeria exhortent la partie européenne à prendre des mesures «rapides et nécessaires» afin de clarifier et d'adopter des amendements ciblés au règlement de l'UE sur le méthane. Des amendements qui devraient être précédés par l'adoption d'un mécanisme de «gel du calendrier» de l'UE, afin de donner le temps nécessaire pour développer des méthodologies et des voies de conformité qui conviennent à tous. Ces pays réclament aussi l'exemption des nouveaux contrats signés pendant que ces ajustements législatifs supplémentaires sont en cours, en plus de la suppression des sanctions pour non-conformité durant cette période de transition. Selon les signataires de cette lettre, qui mettent en avant les progrès réalisés par les producteurs de l'énergie en consacrant des capitaux importants à la réduction de l'intensité des émissions de méthane, la majorité des fournisseurs de l'Europe de pétrole et de gaz ne peuvent pas respecter les exigences «de mesure, de déclaration et de vérification des émissions de méthane selon le calendrier prescrit». Ce qui fait que «la quasi-totalité des importations de pétrole de l'UE seront non conformes à cette réglementation à partir de janvier 2027, selon ces pays qui se fient à une analyse sectorielle indépendante et complète. Ils avancent ainsi des impacts «négatifs majeurs» sur l'approvisionnement mais aussi sur les prix.



Des voix au niveau de l'UE se sont aussi élevées pour réclamer la réouverture du dossier. Elles demandent à ce que certaines obligations climatiques imposées au secteur pétrolier et gazier soient reportées de trois ans, évoquant les conséquences sur l'approvisionnement énergétique. Un état de fait qui place l'UE dans une situation délicate et l'oblige à faire une concession sur la mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE : LES GRANDS EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Selon Khaled Boukhelifa, l'UE n'a un autre choix que «de différer l'application de cette réglementation ou carrément l'abandonner». Dans le cas où ce calendrier est maintenu, «ces pays auront des problèmes d'approvisionnement en énergie», et un problème d'offre pourrait surgir d'ici à la fin de l'année. «L'UE n'a d'autre alternative que de revenir sur sa décision», a insisté cet expert, mettant en avant le poids des pays signataires de la lettre ouverte adressée à la Commission de l'UE. Selon lui, c'est le Qatar qui a été le premier pays à dénoncer ce calendrier européen, et ce il y a déjà quelques mois. Le pays avait brandi la menace de bloquer les approvisionnements de l'Europe en GNL si l'UE venait à décider de mettre en œuvre cette réglementation. Les Etats-Unis, l'Algérie et le Nigeria se sont alliés par la suite.

Selon cet expert international, la conformité à cette réglementation européenne nécessite beaucoup de moyens, de la technologie, des équipements de surveillance et un grand financement. Ce qui rend sa mise en œuvre immédiate impossible, a-t-il précisé. L'ancien directeur général au ministère de l'Energie a néanmoins souligné le fait que le méthane est plus dangereux de l'avis des spécialistes, et qu'il constitue un puissant gaz à effet de serre dont l'impact sur le réchauffement climatique est nettement supérieur à celui du CO2.

Il a ainsi affirmé qu'il est dans l'intérêt de tout le monde de réduire ces émissions, bien que cela soit difficile en raison de la complexité de la chose, et de lutter contre le réchauffement climatique. M. Boukhelifa a, dans cette optique, mis en avant les efforts de l'Algérie, à travers Sonatrach, pour le climat. La stratégie climat de Sonatrach vise, en effet, l'élimination quasi-totale des émissions de méthane d'ici à 2030. Pour y parvenir, l'entreprise déploie un programme technologique intensif pour cartographier les fuites, éliminer le torchage de routine, sachant que le climat est un axe fondamental de la stratégie de Sonatrach.

Lilia Aït Akli

ALGÉRIE – NIGER

Le point sur le champ pétrolier de Kaffra

LE MINISTRE d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu, hier, en visioconférence, avec le ministre du Pétrole du Niger, Hamadou Tine, en présence de dirigeants des deux secteurs dans les deux pays.

Cette réunion a permis de faire le point sur la réalité et les perspectives de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, et d'examiner les moyens de la renforcer et de la développer de manière à servir les intérêts communs des deux pays frères.

Les deux parties ont également discuté des derniers développements des activités de Sonatrach en République du Niger, notamment au niveau du champ pétrolier de la région de Kaffra, suite à la signature du mémorandum conclu le 24 mars 2026 en marge de la deuxième session de la Haute Commission mixte algéro-nigérienne.

Au cours des discussions, l'état d'avancement des travaux préparatoires et d'exploration dans la zone de Kafra a été examiné, et le niveau de coordination entre le groupe Sonatrach, par l'intermédiaire de sa filiale Sonatrach International Exploration and Production of Petroleum (SIPEX), et la Compagnie nationale nigérienne du pétrole (SONIDEP) a été suivi, en insistant sur l'importance d'impliquer les institutions et les entreprises nigériennes dans les projets énergétiques, dans le cadre de la promotion du contenu local et du soutien au développement économique de la République du Niger.

Les deux parties ont également discuté des moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la formation, du transfert de technologies et de l'échange d'expériences, notamment par l'organisation de programmes de formation pour les cadres et les techniciens, et le développement de partenariats entre les institutions nationales des deux pays, telles que Sonatrach, Sonidep et Naftal, en particulier dans les domaines du transport, du stockage, de la distribution et de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement des produits pétroliers.

Hamid B.

INVESTISSEMENT

L'AAPI présente les mesures attractives au FMI

L'ALGÉRIE a présenté au Fonds monétaire international (FMI) les principales réformes engagées pour améliorer le climat de l'investissement, à l'occasion d'une rencontre tenue hier à Alger, entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et une mission du FMI en visite dans le cadre des consultations annuelles menées avec les autorités nationales.

La réunion, qui s'est déroulée au siège de l'AAPI en présence du secrétaire général de la Banque d'Algérie et de cadres de l'Agence, a permis de mettre en avant les mesures adoptées pour renforcer l'attractivité de l'économie nationale.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'Agence, ajoutant que M. Rekkache a notamment présenté les réformes visant à simplifier les procédures administratives, moderniser le dispositif d'accompagnement des investisseurs, réformer le guichet unique de l'investissement, numériser les services et à renforcer la transparence dans la gestion du foncier économique.

À cette occasion, Rekkache a également dressé un bilan de l'investissement en Algérie, mettant en lumière la dynamique observée dans les différents secteurs ainsi que les principaux projets d'investissement structurants en cours de réalisation à travers les wilayas. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts fournis par l'État en faveur de la diversification de l'économie nationale et d'un développement régional équilibré.

Dans ce sens, il y a lieu de relever que la veille, lors d'une conférence sur les investissements en Algérie, M. Rekkache avait déclaré que 353 projets d'investissement étrangers ont été enregistrés dans le pays, soulignant qu'un grand nombre d'entre eux a atteint un taux de concrétisation significatif.

Une évolution qui témoigne du renforcement de la confiance des investisseurs étrangers dans le climat des affaires en Algérie ainsi que de l'efficacité des réformes économiques engagées.

Les échanges entre les deux parties ont ainsi porté sur les réformes économiques mises en œuvre par l'Algérie, les initiatives destinées à améliorer le climat des affaires et à accroître l'attractivité du pays pour les investisseurs.

Le directeur général de l'AAPI a, par ailleurs, répondu aux interrogations de la mission du FMI concernant le cadre juridique et institutionnel régissant l'investissement en Algérie ainsi que les garanties accordées aux investisseurs.

La visite s'est achevée par une tournée au niveau du guichet unique d'Alger, dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, où la délégation du FMI a pris connaissance des différents services qui y sont représentés et des mécanismes mis en place pour accompagner les investisseurs et faciliter la concrétisation de leurs projets.

Cette rencontre intervient alors que le Fonds monétaire international (FMI) a déjà fait état de perspectives favorables pour l'économie algérienne.

Dans ses prévisions publiées en mai dernier, l'institution estime que le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie atteindra 317,17 milliards de dollars en 2026, contre 285,72 milliards de dollars en 2025, soit une croissance attendue de 3,8 %. Avec ce niveau de PIB, l'Algérie se hisserait au premier rang des économies du Maghreb et au quatrième rang en Afrique.

Rim Boukhari

ALGER – TUNIS

Les jeunes prennent le relais de la fraternité

LA DIPLOMATIE de la jeunesse est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans le renforcement des relations entre l'Algérie et la Tunisie, afin de consolider une fraternité historique et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, a assuré le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Moustafa Hidaoui, en accueillant une délégation de jeunes Tunisiens à Alger. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

À cette occasion, M. Hidaoui a affirmé que « la diplomatie de la jeunesse est devenue un pilier essentiel du renforcement des relations entre les peuples. Elle constitue un espace privilégié pour promouvoir la compréhension mutuelle, le rapprochement culturel et le partage des expériences », lors de la réception d'une délégation de jeunes Tunisiens au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23). Il a souligné que les nouvelles générations disposent aujourd'hui de tous les atouts pour bâtir des passerelles durables entre les sociétés.

Le ministre a ajouté que les jeunes représentent une véritable force de proposition, capable de développer des partenariats fondés sur le respect mutuel et les intérêts communs. « La jeunesse contribue à bâtir des ponts de communication et à consolider des relations fraternelles durables entre l'Algérie et la Tunisie », a-t-il expliqué.

Souhaitant la bienvenue à la délégation tunisienne, M. Hidaoui a rappelé la profondeur des liens historiques unissant les deux peuples. Il a souligné que « les programmes d'échanges entre jeunes contribuent à renforcer les liens de fraternité et favorisent le dialogue ainsi que la communication entre les nouvelles générations ».

Pour le ministre, ces rencontres permettent aux participants de partager leurs expériences, de mieux connaître les réalités de leurs pays respectifs et de promouvoir les valeurs de solidarité, de coopération et d'ouverture. Elles participent également à l'émergence d'une jeunesse consciente de son héritage commun et résolument tournée vers un avenir de partenariat.

Le ministre a conclu son message aux jeunes présents en déclarant : « J'espère que ce programme d'activités et de visites vous permettra de découvrir les richesses historiques, culturelles et touristiques de l'Algérie et contribuera à renforcer les liens d'amitié entre les jeunes de nos deux pays. »

Il convient de noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges de jeunes organisé entre les deux pays, dans l'objectif d'offrir aux nouvelles générations un espace d'échange, de dialogue et de découverte, convaincus que la coopération humaine constitue un complément indispensable aux relations institutionnelles.

Le programme comprend plusieurs visites de terrain, des activités culturelles et des rencontres destinées à favoriser le partage d'expériences et le dialogue.

Sihem Bounabi

SAISON ESTIVALE

Les maisons de jeunes mobilisées tout l'été

En cette période de vacances d'été, qui s'étendent sur près de quatre mois, de nombreux parents se retrouvent confrontés au même défi : comment occuper utilement leurs enfants et adolescents durant cette longue coupure scolaire ? Entre le temps passé devant les écrans, l'absence d'activités de proximité et les contraintes du quotidien, les familles sont nombreuses à rechercher des alternatives. Pour répondre à cette préoccupation, le ministère de la Jeunesse a décidé de renforcer le rôle des maisons de jeunes en imposant leur ouverture permanente tout au long de la saison estivale, y compris en soirée.

Cette mesure suscite, en effet, l'espoir des parents, tout en soulevant des attentes quant à son application effective sur le terrain. Dans une instruction adressée à l'ensemble des responsables du secteur, le ministère exige le maintien de l'ouverture permanente des établissements de jeunesse sur tout le territoire national durant la période estivale. Une décision qui vise à garantir la continuité du service public et à offrir aux jeunes des lieux d'accueil sûrs, encadrés et riches en activités.

Le département ministériel avertit que cette instruction revêt un caractère obligatoire. Toute fermeture injustifiée ou tout manquement aux obligations fixées pourra entraîner des mesures administratives à l'encontre des responsables concernés.

Selon les directives du ministère, les maisons de jeunes et les autres établissements relevant du secteur devront fonctionner sans interruption tout au long des vacances d'été. Les jeunes pourront ainsi être accueillis chaque jour de la semaine, y compris en soirée, afin de profiter pleinement des infrastructures mises à leur disposition.

Pour ce faire, la tutelle exige la mobilisation générale des moyens humains et matériels. Les cadres et les animateurs devront assurer une présence permanente afin de proposer un programme diversifié mêlant activités scientifiques, culturelles, sportives, artistiques, technologiques et récréatives.

Les responsables locaux sont, par ailleurs, appelés à garantir les meilleures conditions d'accueil, à veiller à la propreté des locaux, à l'entretien des équipements et à développer des partenariats avec les associations, les clubs et les bénévoles afin d'enrichir davantage l'offre d'animation.

Sur le terrain, cette décision est accueillie avec un immense soulagement par les parents, particulièrement dans les grands centres urbains et les localités de l'intérieur du pays, où les structures de loisirs accessibles se font rares. « C'est une excellente initiative », confie Meriem, mère de trois enfants résidant à Boumerdès.

« D'habitude, dès le mois de juillet, les maisons de jeunes fonctionnent au ralenti ou ferment carrément l'après-midi. Pour les familles qui n'ont pas les moyens de partir de longs mois en vacances à la mer, ces structures sont une véritable bouffée d'oxygène. Elles permettent d'occuper utilement les enfants, au lieu de les laisser livrés à eux-mêmes dans la rue ou devant les écrans », souligne-t-elle.



Même son de cloche du côté de Rachid, père de famille résidant à Alger-Centre. « Savoir que nos enfants peuvent accéder à des activités sportives ou à des ateliers de robotique en fin de journée et en soirée, dans un cadre sécurisé et climatisé, nous rassure énormément. Il faut maintenant que le suivi soit rigoureux pour que cela se traduise concrètement sur le terrain », indique-t-il.

D'autres parents rappellent toutefois que certaines structures connaissent encore des difficultés de fonctionnement. « Les instructions sont importantes, mais il faut surtout qu'elles soient appliquées sur le terrain. Dans notre quartier, il arrive que la maison de jeunes reste fermée plusieurs jours », regrette Nassima, mère de trois enfants.

Conscient de ces préoccupations, le ministère prévoit un dispositif de contrôle renforcé. Il a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi de proximité de la mise en œuvre de cette instruction à travers des visites régulières des établissements.

Des opérations d'inspection et des contrôles périodiques permettront d'évaluer le respect des engagements pris. Les établissements qui ne se conforment pas aux directives s'exposent à des sanctions administratives.

Lynda Louifi

ALLOCATION SCOLAIRE

Début des versements le 30 juin

LES FAMILLES éligibles pourront bénéficier, à partir du 30 juin, du versement de l'allocation scolaire de 5 000 DA par élève au titre de la rentrée 2026-2027. Cette mesure, inscrite dans le cadre de la politique sociale de l'État, vise à permettre aux ménages modestes de préparer la rentrée scolaire dans de meilleures conditions, tout en garantissant un traitement rapide des recours via les services de l'Agence de développement social. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Cette allocation est accordée aux parents et tuteurs remplissant les conditions fixées par le décret exécutif n° 26-168 du 22 juin 2025. À cet effet, le département ministériel a précisé que les montants seront versés directement sur les comptes courants postaux (CCP) des bénéficiaires à partir du mardi 30 juin. L'objectif est de permettre aux familles de disposer de cette aide suffisamment tôt afin de préparer les dépenses liées à la rentrée des classes.

Il convient de noter que l'allocation est attribuée individuellement à chaque élève éligible, et non une seule fois par foyer. Ainsi, si une famille modeste compte, par exemple, quatre enfants scolarisés remplissant tous les critères sociaux exigés, elle percevra la prime pour chacun d'eux.

Cette allocation s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre de la politique sociale de l'État et de la volonté des pouvoirs publics de renforcer les mécanismes de solidarité en faveur des familles. « Cette opération répond aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à consolider les dispositifs d'aide sociale et à garantir leur accès à l'ensemble des citoyens remplissant les conditions d'éligibilité », a souligné le ministère.

Le ministère a, en outre, fait savoir que les services de l'Agence de développement social (ADS), implantés au niveau des communes, seront chargés d'examiner les recours et les réclamations relatifs à cette allocation. « Ces services auront pour mission d'étudier les dossiers contestés, de leur réserver les suites prévues par la réglementation en vigueur et d'informer les demandeurs des décisions prises », précise le communiqué.

Avec le lancement de cette opération dès la fin du mois de juin, les pouvoirs publics entendent alléger les préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027 et assurer, surtout, un versement plus rapide de cette aide destinée aux familles les plus modestes.

Khalil Aouir

Des tenants et des aboutissants de l'émigration du Prophète à Médine

Il n'est guère étonnant que la mosquée représente le premier et le plus important pilier de la société musulmane, parce que celle-ci, n'acquiert stabilité et raffermissement de sa foi en Islam que de l'inspiration que procure la mosquée.



Le lien de fraternité et d'amour qui unit les Musulmans demeure à sa base dans l'éthique de l'Islam, mais la propagation de cet amour ne peut s'accomplir que dans l'enceinte de la Maison de Dieu. Si par exemple les Musulmans ne se rencontraient tous les jours et à plusieurs reprises dans les mosquées où s'estampent les différences de fortune et de rang social, ils ne pourraient jamais établir entre eux un lien de fraternité et d'entente. Une vie paisible et de quiétude serait fort impossible à imaginer encore plus à réaliser.

L'éthique de l'Islam appelle à ce que règne l'esprit d'égalité et de justice entre les Musulmans, mais cela ne peut s'accomplir si les Musulmans ne se retrouvaient pas en rangs, chaque jour dans les mosquées pour prier le Seigneur ; Gloire à Lui Seul. Si chaque Musulman restait chez lui à faire ses adorations et se prosternait devant Dieu, la société ne verrait jamais le triomphe des principes de l'égalité et de la justice sur l'égoïsme, l'orgueil et la vanité. Par conséquent, grâce à ces principes immuables de solidarité et d'union que l'édifice de la Communauté musulmane se trouve protégé de toute démolition, de tout dépérissement, et garde ainsi sa beauté physique, morale et spirituelle et assure sa pérennité dans le temps par la persévérance, l'abnégation, le sacrifice de ses fidèles vis-à-vis de la propagation de sa mission ça et là dans le monde. C'est dans ces mosquées que les Musulmans apprennent leur religion, et s'empreignent de ses trois dimensions à savoir : dogme, législation et valeurs morales.

C'est pour la réalisation de ces concepts que le Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, a pris l'initiative de la construction de Sa mosquée.

Pour ce qui est du renforcement des fondations des mosquées, l'ensemble des savants l'approuvent, en s'appuyant sur les travaux de consolidation effectués par les deux Emirs 'Umar et 'Uthman, que Dieu agrée leur noble âme. Ils s'appuient également sur le Verset 18 de la Sourate dite « Le Repentir » ou dite : « At-Tawbah » qui rendant hommage aux fidèles du devoir, aux adeptes de la droiture, aux amoureux de la vertu, précise : « Ne peupleront les Mosquées, que ceux qui croient en Allah, et au Jour dernier, accomplissent la Prière, s'acquittent de l'Impôt cultuel, Zakat et ne craignent en définitive qu'Allah. Ceux-là seront certainement du nombre des biens guidés. » Et la fréquentation de celles-ci, présuppose évidemment leur construction, leur restauration et leur entretien.

Quant à l'ornementation et la décoration par des motifs ciselés, les savants sont tous unanimes à dire que cela n'est pas aimé ; certains d'entre eux vont cependant jusqu'à l'interdire purement et simplement d'autant plus, si elle se traduit par certaines contradictions, sociales notamment : dépenser des fortunes pour embellir les murs alors que la population mitoyenne souffre de la malnutrition, de l'ignorance, du chômage, de la maladie, des aléas du vice etc.

En ce qui concerne l'écriture d'un Verset coranique dans la Qibla (lieu ou prie l'Imam), la position des 'Ulémas est divergente. Certains s'y opposent, d'autres le permettent en raison de ce que le Calife 'Uthman, que Dieu agrée son âme, a fait dans la Mosquée du Prophète, Salut Divin Sur Lui sans avoir provoqué de refus de la part des fidèles, dont la plupart furent jadis des Compagnons du Prophète.

Il y a lieu de signaler d'autre part qu'à la première prière du vendredi, effectuée pour la première fois, et dans la première Mosquée dite « Mosquée de la Piété », notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, prononça un discours des plus éloquents, plein d'amour et de pardon, incitant les fidèles à l'union et à la fraternité, mettant à bas les querelles et animosités de jadis en vue d'édifier le nouvel Etat, sur la base d'une justice sans précédent et d'une égalité exemplaire entre les hommes.

Cette allocution se présente comme suit : « Grâce à Dieu, je Le remercie, je sollicite Son aide, Son pardon, Son initiation, j'y crois et ne Le nie pas. Je suis l'ennemi de celui qui Le nie, et je témoigne qu'il n'y a pas de Divinité suprême que Allah, le Bon Dieu, Seul et Unique, sans partenaire ni associé avec Lui ; et que Mohammed, est Son esclave et Son Emissaire qu'Il a envoyé pour l'Initiation, la Lumière et le bon Conseil à défaut d'Emissaires et manque de connaissances et de savoir, d'égarement de gens, d'interruption du temps et d'approchement du jour du Dernier Jugement. Celui qui obéît au Seigneur et à Son Emissaire trouve le bien et celui qui leur désobéît prêche et tombe dans la perdition et le pire égarement. »

« Je vous conseille la piété et la bonne foi au Seigneur, Gloire à Lui Seul, et c'est le meilleur conseil que peut donner un musulman à un autre, et de le rappeler de l'autre Monde et l'ordonner à pratiquer la piété, et d'éviter tout ce que le Bon Dieu ordonne d'éviter, et c'est le meilleur conseil. La piété du Seigneur, est la meilleure des qualités pour ceux qui veulent la récompense dans l'autre Monde. Et celui qui instaure la paix avec le Bon Dieu en secret et en public, ne voulant pas que sa satisfaction, l'aura comme renommé à présent et un trésor pour l'avenir après la mort. Le Bon Dieu est Clément et Miséricordieux vis-à-vis de Ses créatures. C'est Lui qui a dit : « La parole ne se change guère chez Moi et je ne suis point injuste ou oppresseur contre les créatures. » (Sourate dite «Qāf » Verset / 29).

« Pratiquez la piété envers le Seigneur, à présent et à l'avenir, en secret et en public. Et celui qui obéît sera absout de ses péchés et bien récompensé. La piété envers le Bon Dieu épargne Sa colère, procure Sa satisfaction, embellit les visages dans l'Au-delà, élève les âmes des fidèles aux rangs les plus hauts, et garantit à ses adeptes un bien être équilibré d'ici-bas. Prenez vos chances et ne négligez point vos devoirs envers le Seigneur, qui vous a enseigné Son Livre, et tracé Son chemin, afin de discerner les humbles dévots des menteurs. Faites le bien, comme Il vous l'a fait. Soyez ennemis de Ses ennemis, et luttez pour Celui qui vous a choisi et vous a nommé « Musulmans ».

« Pas de puissance qu'à Dieu. Multipliez-Lui les prières et faites pour l'avenir. Et celui qui vit en paix avec le Bon Dieu, Il le préservera de tous les maux, car c'est Lui qui juge et gouverne les gens ; ceux-ci ne peuvent le gouverner. Il possède les gens alors que personne ne Le possède, Allah est le plus Grand et point de puissance qu'à Lui, Gloire à Lui Seul. ».

Il résulte de cette allocution bénie que l'Emissaire de Dieu, Salut Divin Sur Lui n'a guère fait allusion au comportement perfide, mesquin et sauvage des païens de la Mecque à Son égard et vis-à-vis de Ses compagnons ni à leur entêtement et à leur persévérance dans l'athéisme et leurs attentats contre les musulmans d'alors encore moins au complot infâme, qu'ils ont tissé pour Le tuer. Rien de tout cela ; il s'est restreint dans Son discours à inciter les Musulmans à pratiquer la piété et leur invoquer le Bon Dieu et de les rappeler à Le prier toujours. N'est ce pas la preuve tangible et l'expression de la haute civilité et du plus haut degré de la patience et de la sagesse dont jouit notre Prophète à l'instar des autres vertus qu'on ne peut énumérer ? Un autre que l'Emissaire de Dieu, aurait cité sans hésiter les défauts de ses ennemis, car ce sont eux qui l'ont opprimé et se sont constitués en obstacle entravant Ses efforts d'information et de diffusion de Son Message que Dieu lui a confié.

A) VERS UNE FRATERNITÉ FONDÉE SUR LA FOI

Le pèlerinage annuel de la Ka'bah draina à la Mecque des Arabes de tous les points de la péninsule. Le Prophète Mohamed Salut Divin Sur Lui - chercha alors à persuader une tribu quelconque de lui donner asile chez elle et de lui permettre sa mission de réforme. Les quinze contingents de tribus, qu'il visita l'un après l'autre, refusèrent tous, plus ou moins brutalement. Il ne se désespéra point ; en dernier lieu, il rencontra une demi-douzaine de médinois. Voisins de juifs et des Chrétiens, ils avaient la notion des Prophètes et des Messages révélés ; ils savaient aussi, que « ces peuples des Livres célestes » attendaient la venue d'un Prophète, d'un dernier Consolateur. Ils voulurent donc ne pas perdre l'occasion de devancer les autres : ils ajoutèrent aussitôt foi au Prophète et lui promirent de trouver à Médine d'autres adhérents à la nouvelle cause et un appui sans moindre importance.

L'année suivante, une douzaine de médinois prêtèrent au Prophète serment de fidélité et lui demandèrent un missionnaire enseignant. Le Prophète désigna aussitôt un de Ses compagnons dévoués Mus'ab pour initier les citoyens de Médine à la nouvelle religion. L'activité de cet émissaire du Prophète, que Dieu agrée son âme, fût couronnée d'un succès éclatant, si bien, qu'il conduisit l'année d'après, un contingent de soixante treize nouveaux convertis, à la Mecque, lors du pèlerinage. Ceux-ci invitèrent le Prophète ainsi que les autres Musulmans Mecquois à immigrer en leur ville, promettant de les protéger et de les traiter comme les membres de leurs propres familles.

Après l'émigration du Prophète à Médine, cette ville sacrée, connut l'instauration d'un nouveau climat, climat d'amour et de fraternité sans discrimination aucune entre les différentes ethnies qui s'y trouvèrent. En effet, pour mieux intégrer les « Mouhadjirine » le Prophète Salut Divin Sur Lui, les unissa par une sorte de pacte de fraternité, à un nombre égal de Médinois.

Quiconque médite sur cette amitié fraternelle entre Mouhadjirine (émigrés) et Ançar (résidents de Médine), qui ne peut être le fait d'une action humaine, mais plutôt de celui guidé par la Grâce de Dieu et Sa Miséricorde, comprendra aisément comment ces gens ont pu triompher de tous leurs ennemis païens, chrétiens et juifs, malgré leur nombre réduit et l'insuffisance de leurs moyens. Ainsi les Ançars se furent dévoués corps et âme à leurs frères les Mouhadjirine.

Cheïkh Tahar Badaoui

SUIVRA

ELECTRICITÉ

Bouira anticipe la ruée estivale

EN PRÉVISION de l'été 2026, une enveloppe financière de 211 millions de dinars a été allouée afin de réaliser des projets visant à renforcer l'approvisionnement en énergie électrique durant la période estivale, qui enregistre une forte consommation. C'est ce qu'ont fait savoir hier, des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

En effet, les services de la direction de distribution ont réalisé d'importants projets sur fonds propres de la société afin de renforcer le réseau électrique et de garantir une meilleure qualité et continuité du service durant cette période.

Parmi ces projets, figurent onze postes transformateurs et 41,6 km de lignes électriques basse et moyenne tension, réalisés pour une enveloppe financière estimée à 211 millions de dinars sur fonds propres de l'entreprise, a indiqué à l'APS Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution.

Ces ouvrages électriques, selon la même responsable, viennent renforcer le réseau existant et ont été réalisés à travers les communes de Kadiria (Ouest), El adjiba (Est), Maamoura (Ouest), Ahl Laksar (Sud-est), Chorfa (Est), Souk Lakhmis (Ouest), Ath Laâziz (Nord-est), Ain bessem (Ouest) et Aghbalou (Est).

Grâce à ces projets, et à d'autres déjà réalisés ces dernières années, le taux de couverture en matière d'alimentation en électricité a dépassé le seuil de 97 % dans la wilaya de Bouira, selon les dernières statistiques communiquées par la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

R. R.

LUTTE CONTRE LA DROGUE À TLEMCEN

Un kilogramme de cocaïne saisi

LES SERVICES de police de Tlemcen ont saisi 1,2 kg de cocaïne, ainsi que 2,75 kg de kif traité, et procédé à l'arrestation d'un individu. C'est ce qu'a indiqué, hier,un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Le communiqué précise que cette opération, menée par les éléments du Service régional de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, a été déclenchée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état des préparatifs d'un individu pour réceptionner une quantité de drogue en provenance du Maroc.

Les investigations menées par les services compétents ont permis d'identifier le suspect et de le localiser. Il a été interpellé en possession de la quantité de drogue susmentionnée, ajoute la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du suspect, avant sa présentation devant les autorités judiciaires compétentes, conclut le communiqué.

R. R.

UNIVERSITÉ AHMED DRAYA D'ADRAR

Un bond qualitatif sur les plans académique et scientifique

L'université Ahmed Draya à Adrar a réalisé, durant la saison universitaire 2025/2026, un bond qualitatif aux plans académique et social, lui ayant permis de conforter sa place au classements régional et national, parmi les grandes institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



Faisant le point sur ces activités lors de la cérémonie de clôture de la saison universitaire, le recteur de l'université, Pr. Mohamed Lamine Benamar, a indiqué que cette institution a franchi, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de formation et de l'extension de la carte pédagogique.

Il a cité, à ce propos, la numérisation des différents services et œuvres universitaires, l'encouragement de l'enseignement à distance de la langue anglaise, ainsi que l'élargissement de sa nomenclature de 60 à 108 spécialités, dont la médecine, l'architecture, les hydrocarbures, les études stratégiques et sécuritaires et l'agronomie. Concernant le renforcement des structures universitaires, M.Benamar a fait part de la création de plateformes de technologies, de biologie moléculaire et cellulaire, d'analyse technologique de la nutrition agricole, un centre de développement de l'entrepreneuriat, un bureau de soutien aux technologies de l'innovation, d'une maison de l'intelligence artificielle (IA), en sus d'un projet de Maison des manuscrits et d'un siège de la radio universitaire. Au volet de la recherche scientifique et du développement de la connaissance, le même responsable a fait part de la réalisation de 52 projets de recherche universitaire, de trois autres de recherche thématique et deux autres de recherche de dimension nternationale, fruit des efforts fournis par des organismes et laboratoires composés de 17 structures de recherche accréditées et 106 équipes, ainsi qu'une unité de recherche dans les énergies renouvelables et l'IA. Le bilan de l'université d'Adrar relève aussi une avancée en termes de réalisation de travaux de recherches, avec pas moins de 4.077 documents et articles scientifiques publiés par son corps d'enseignants et de chercheurs, dans des revues scientifiques universitaires de divers classements académiques.

S'agissant de la recherche dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat, il est fait état de la mise en œuvre de plusieurs projets consistant en la mise en place d'un incubateur de start -ups totalisant 303 projets, dont 127 examinés et labellisés, en plus d'un centre de développement de l'entrepreneuriat accueillant 590 projets sur sa plateforme, dont 57 ont obtenu l'aval de financement et cinq autres ayant bénéficié d'un financement en dehors de l'Agence d'appui au développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Ces efforts de soutien et d'accompagnement, a indiqué M.Benamar, ont été couronnés par le montage de 58 start-ups à l'université.

Ces démarches, traduisant l'orientation des instances de tutelle vers le développement de la recherche scientifique et de la production académique, et l'ouverture de l'université sur son environnement professionnel, ont permis à l'Université de mieux se positionner à l'échelle régionale et nationale, pour occuper la 22e place sur les 108 institutions universitaires à échelle nationale, et la 4ème à échelle régionale parmi 31 universités.

L'université Ahmed Draya a enregistré cette saison la sortie de promotions totalisant 3.337 diplômés en graduation, avec un taux de réussite de 81%, dont 1.618 en licence et 1.719 en Master. Elle recense un effectif de 11.838 étudiants, dont 2.177 nouveaux inscrits, 167 inscrits à l'annexe de médecine, 74 à l'école normale supérieure et 88 doctorants.

EL BAYADH ET EL ABIODH SIDI CHEIKH

Plus de 3 500 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

QUELQUE 3.551 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité agricole dans les wilayas d'El Bayadh et d'El Abiodh Sidi Cheikh, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à accompagner les investisseurs et les agriculteurs et à soutenir le développement de ce secteur stratégique. C'est ce qu'a déclaré la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à raccorder l'ensemble des exploitations agricoles au réseau électrique sur l'ensemble du territoire national afin de soutenir ce secteur stratégique. Depuis le lancement du programme à la fin de l'année 2022 et jusqu'à l'année 2026, les travaux ont permis de raccorder et de mettre en service le réseau électrique au profit de 3.551 exploitations agricoles, réparties sur l'ensemble des communes des wilayas d'El Bayadh et de la wilaya nouvellement créée d'El Abiodh Sidi Cheikh.

Dans ce cadre, 7.440 kilomètres de réseau électrique ont été réalisés, dont 5.243 kilomètres de réseau moyenne tension et 2.197 kilomètres de réseau basse tension. L'opération a également permis la mise en service de 1.794 postes de transformation électrique.

La même source a précisé que les travaux se poursuivent et que 773 exploitations agricoles supplémentaires devraient être raccordées au réseau électrique avant la fin de l'année en cours. Au total, le programme prévoit le raccordement de plus de 4.400 exploitations agricoles dans les deux wilayas.

Pour rappel, cette opération stratégique, appelée à donner un fort élan au développement du secteur agricole dans les deux wilayas, vient compléter d'autres projets de développement, notamment l'ouverture de pistes agricoles et la simplification des procédures d'octroi des autorisations de forage de puits destinés à l'irrigation.

R. R.

UNESCO

Le GEHIMAB de Béjaïa intègre le cercle restreint des ONG expertes

Trente ans d'efforts récompensés pour l'association scientifique de Béjaïa. En devenant partenaire officiel de l'UNESCO, le GEHIMAB prend du galon et évaluera désormais les candidatures au patrimoine immatériel de l'humanité, tout en continuant à valoriser les trésors historiques et archéologiques de la Kabylie. Une consécration historique qui place l'association parmi les 59 structures mondiales dotées de ce statut, dont seulement quatre sur le sol algérien.



Cette accréditation officielle ne doit rien au hasard : elle couronne trois décennies de recherches de terrain et de rigueur académique. Pour valider ce statut, l'institution onusienne a scrupuleusement évalué la transparence managériale, la solidité structurelle et la crédibilité de l'association.

Cette alliance s'est forgée dès 1996 à travers des programmes de recherche conjoints, avant de se consolider en 2000 autour d'un projet théâtral d'envergure dédié à Leonardo Fibonacci, soutenu par les commissions nationales algérienne et italienne. Au fil des ans, le GEHIMAB s'est imposé comme une référence en publiant des travaux traduits en une douzaine de langues, mettant en lumière l'histoire des sciences et l'évolution des idées au sein de la wilaya de Béjaïa, de l'Algérie et, plus largement, des espaces maghrébin et méditerranéen.

« Cette reconnaissance internationale est un accomplissement majeur qui vient couronner 30 ans d'efforts continus », se réjouit le président de l'association, le professeur Djamil Aïssani.

DE LA ROBE KABYLE AU PATRIMOINE MONDIAL

Désormais investi d'une fonction de consulting stratégique, le groupe agira en qualité d'expert international pour le compte de l'UNESCO. L'association aura ainsi la prestigieuse mission d'évaluer les dossiers de candidature soumis par les États désireux d'inscrire leurs biens au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Sur le plan national, cette expertise pointue est déjà à l'œuvre. L'association a récemment collaboré avec le ministère de la Culture pour porter un dossier hautement symbolique : l'inscription de la robe kabyle et de ses bijoux en argent émaillé. En plus d'apporter son éclairage sur l'orfèvrerie de la région, le GEHIMAB a rédigé la lettre de recommandation officielle requise par l'UNESCO. Selon le professeur Aïssani, « ce dossier, déposé par l'Algérie, devrait être examiné en 2028 dans le cadre d'une stratégie globale de sauvegarde et de visibilité du patrimoine immatériel national ».

UN « MUSÉE-CIRCUIT » DANS LA VALLÉE DE LA SOUMMAM

Loin de se contenter de ce succès, le GEHIMAB prépare déjà son prochain grand chantier : la création d'un ambitieux musée-circuit dans la haute vallée de la Soummam. Ce projet à vocation culturelle et touristique englobera 15 communes réparties autour de la région d'Akbou, prévoyant une halte thématique dans chaque localité.

Conçu pour attirer chercheurs, intellectuels et touristes, ce parcours mettra en valeur la pluralité historique de la région. Il mettra en lumière son patrimoine spirituel, illustré par les zaouïas Boudaoud de Tazmalt et Sidi-Yahia El-Aïdli de Tamokra, ainsi que son patrimoine préhistorique porté par la célèbre grotte du mont Gueldamen à Akbou, un site archéologique exceptionnel datant de 8 000 ans avant J-C. Le circuit valorisera également les vestiges antiques et industriels de la vallée, notamment les sites de Tavlazt (Tazmalt), Mellakou (Seddouk), le célèbre chemin des Moulins à céréales (Ighzer n Tisyar), ainsi que l'aqueduc romain de Saldae, un chef-d'œuvre d'ingénierie antique qui acheminait l'eau depuis les sources de Toudja jusqu'à l'actuelle Béjaïa.

N. Bensalem

TIMGAD 2026

La scène fin prête pour le retour du festival

LE FESTIVAL culturel international de Timgad dans la wilaya de Batnasignera son grand retour du 9 au 13 juillet prochain, a-t-on indiqué mercredi soir dans un communiqué du commissariat de cette manifestation culturelle et artistique. Cette édition, la 43e devra confirmer son statut parmi les plus importants rendez-vous artistiques du pays.

Prévue au sein du nouveau théâtre de plein air, fraichement réhabilité à proximité du prestigieux site archéologique de Timgad, la manifestation réunira des artistes algériens et des invités venus de Tunisie, de Syrie, de Mauritanie et du Tchad.

Comme il est de coutume, ce rendez-vous mise sur la diversité culturelle et le rayonnement international avec au menu des genres musicaux authentique, des chansons contemporaines pour des spectacles souvent destinés à un large public.

Les derniers préparatifs s'accélèrent afin d'offrir aux festivaliers un événement à la hauteur de l'histoire de ce festival créé en 1967.

Selon le communiqué, cette édition proposera un riche programme de spectacles de musique authentique nationale et de musique de jeunes à animer par des stars et groupes algériens de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

La manifestation verra la participation d'artistes de plusieurs pays, faisant de ce festival «un des grands rendez-vous artistique», répondant aux attentes du public, a ajouté le communiqué.

Lors de son inspection du nouveau théâtre de plein air qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation du budget de la wilaya 2026, le wali de Batna, Riadh Benahmed a affirmé récemment que les travaux tirent à leur fin.

A. B.

CONSTANTINE

L'agrotourisme au cœur d'une manifestation équestre à Aïn ABid

LA COMMUNE d'Aïn Abid, à une vingtaine de kilomètres de Constantine, accueille depuis vendredi une manifestation culturelle dédiée à l'équitation. Placé sous le thème « Notre patrimoine… Équitation et Cerise », ce rendez-vous inédit conjugue traditions équestres, valorisation des produits du terroir et promotion de l'agro-tourisme.

Organisée au Complexe touristique Najm El-Chark (Etoile de l'Est) sous le patronage des ministères de la Jeunesse et des Sports, et, de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche,, cette initiative rassemble associations, artisans et troupes folkloriques venus de plusieurs régions du pays.

De la fantasia, des expositions d'artisanat, des défilés d'habits traditionnels, des animations musicales et des découverte des vergers de cerisiers, autant d'activités meublent l'évènement qui entend mettre en lumière les richesses culturelles et agricoles de la capitale de l'Est. Une démarche qui vise également à renforcer l'attractivité touristique de la wilaya en s'appuyant sur son patrimoine vivant et ses traditions populaires.

Le programme de la première journée a comporté l'organisation d'une exposition d'artisans, offrant au public l'opportunité de découvrir des produits traditionnels et des savoir-faire artisanaux locaux, dans un espace conjuguant l'authenticité du patrimoine et l'excellence de l'artisanat algérien.

Le champ équestre a, quant à lui, accueilli un spectacle folklorique traditionnel présenté par la troupe Guerbagou et la troupe Touareg, ainsi qu'un défilé d'habits traditionnels masculins et des prestations des harmonies musicales proposant des compositions rythmées et festives.

Dans une déclaration aux médias en marge de cet événement, Faouzi Sahraoui, Commissaire de la manifestation, a précisé que celle-ci vise à mettre en valeur la culture de l'agro-tourisme, en établissant un lien entre l'héritage équestre et la cerise, produit emblématique de la wilaya de Constantine.

Il a indiqué que le programme associe des démonstrations d'équitation traditionnelle, telles que la fantasia et les feux d'artifice et du Baroud, à des activités artistiques et folkloriques avec la participation de troupes locales.

Il a ajouté que l'objectif de la manifestation est de faire revivre le patrimoine culturel local et de promouvoir le tourisme agricole et sportif dans la wilaya, tout en saluant le soutien des ministères de la Jeunesse et de l'Agriculture ainsi que des autorités de la wilaya pour la réussite de ce rendez-vous culturel.

Au titre de l'espace récréatif et agricole, le programme comprend également une démonstration de vol en parapente, l'inauguration d'une salle de jeux de dernière génération constituant une expérience récréative exceptionnelle destinée à tous les âges, ainsi que la visite d'un verger de cerisiers pour participer à la célébration de la cueillette des fruits frais.

A. B. / Agence

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 39/ DEP/2026

NIF : 001315019036056

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de- Tizi-Ouzou lance un Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour **suivi et contrôle des travaux de réalisation d'un centre de proximité des impôts (CPI » à TIGZIRT (TIZI OUZOU)** .

Il s'agit d'un Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigences de capacité minimale adressé aux architectes agrées, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession de l'agrément en cours de validité et aux bureaux d'études publics ayant statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607 009) ou groupement de bureaux d'études d'architecture, justifiant des capacités **techniques, professionnelles et financières** suivantes :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

1. Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivants :

a) Moyens humains : Justifiés par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS moins de 03 mois ou CASNOS en cours de validité et relevé de carrière établi par les services de la CNAS ou certificat de travail il s'agit de :

- Un architecte ou ingénieur chef de projet ayant une expérience égale ou supérieure à **04 ans.**
- Un architecte ou ingénieur ayant une expérience égale ou supérieure à **03 ans.**

NB :

- **L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente.**
- **Les moyens humains ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

b) Références professionnelles : Ayant déjà suivi un projet classé à la catégorie « **B** » ou plus. Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution, délivrées par Les maitres d'ouvrage publics ; et en adoptant, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement) ci-dessous :

Projet de logement	Équivalent en projet d'équipement
11< Projet ≤ 150 logts	Équipement de cat «B».
150 < Projet ≤ 1000 logts	Équipement de cat «C».
1000 < Projet ≤ 2000 logts	Équipement de cat «D».
Projet > 2000 logts	Équipement de cat «E».

1. **Capacités professionnelles**

✓ **Pour les architectes agréés, justifier :**
- De l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

✓ **Pour les bureaux d'études publics, justifier :**
- Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607 009).

3. Capacités financières

Les candidats ou soumissionnaires ayant cumulé un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **1 200 000.00 DA.** Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire des (05) dernière années. Joindre une copie des 03 meilleures déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des 03 meilleurs des cinq (05) dernières années, déposés auprès des services compétents.

NB :

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Pour les bureaux d'études de nouvelle création le cumule des bilans sera calculé au prorata des années d'exercice.**

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges
Le groupement doit être impérativement solidaire.

Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'étude d'architecture, intéressés par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer le cahier des charges auprès **de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tizi-Ouzou, Boulevard Stiti en face de la Direction Générale de l'ENIEM Bureau N° 41.**

La durée de préparation des offres et fixé à **Dix (10) jours** à compter de la date de la 1ére publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, le portail électronique des marchés publics, la presse écrit ou la presse électronique.

Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires conformément à l'article 21 du cahier des charges.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature, les offres technique et les offres financière correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le…….. au plus tard à **10h30.**

L'ouverture des plis se fera en séance publique, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **onze (11h00) heure au siège de la Direction des Équipements Publics de Tizi-Ouzou (salle de réunion).**

Le délai de validité des offres est équivalent à la durée de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmenté de **trois (03) mois.**

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2616022063**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2026

La Direction des Transports de la Wilaya de BEJAIA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence **de capacités minimales** portant le projet :

Lot N° 01: Aménagement d'un arrêt de bus à TAZMALT
Lot N° 02: Aménagement d'un arrêt de bus à AOKAS
Lot N° 03: Aménagement d'un arrêt de bus à KHERRATA

✓ **Sont admis à concourir (éligible) pour :**

- **Le lot n° 01 tous les soumissionnaires de droit algérien titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles, catégorie trois (III) ou plus, en cours de validité, dans le domaine des travaux de bâtiment (activité principale).**
- **Les lots : n° 02 et n° 03 tous les soumissionnaires de droit algérien titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles, catégorie DEUX (II) ou plus, en cours de validité, dans le domaine des travaux de bâtiment (activité principale).**

Les soumissionnaires doivent également justifier d'une attestation de bonne exécution des travaux bâtiment délivrée par un maître d'ouvrage public, durant les dix (10) dernières années y compris l'année en cours, portant sur un montant égal ou supérieur à huit millions de dinars algériens (8 000 000,00 DA TTC), accompagnée d'un procès-verbal de réception des travaux. Cette condition constitue un critère éliminatoire.

N/B : Toute entreprise peut soumissionner pour un ou les trois lots, mais ne sera retenue que pour deux (02) lots maximum.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges comprenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, **à titre gratuit**, auprès du siège de la **Direction des Transports de la Wilaya de Bejaïa, sis rue des Frères Tablet – 04 Chemins – 06000 BEJAÏA.**

CONTENU DU DOSSIER DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi N° 23-12 du 18 Moharam 1445, correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le dossier d'appel d'offre fait connaître les prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures d'appel d'offres et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend :

A/ Dossier de candidature

1) Déclaration à souscrire remplie et signée (selon modèle ci-joint)
2) Déclaration de probité remplie et signée (selon modèle ci-joint).
3) Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, correspondant au lot objet de la soumission, dans le domaine des travaux de bâtiment en activité principale, conformément aux **conditions d'éligibilité** prévues par le présent cahier des charges.
4) Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution **(travaux bâtiment)** délivrée par un maître d'ouvrage public, durant les **dix (10) dernières années** y compris l'année en cours, portant sur un montant égal ou supérieur à **huit millions de dinars algériens (8 000 000,00 DA TTC),** accompagnée d'un procès-verbal de réception des travaux.
5) Statuts de la société, s'il Ya lieu (SNC – SARL – EURL et SPA).
6) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
7) Numéro d'identification fiscal (NIF).
8) Registre de commerce électronique
9) Copie du dossier fiscal et parafiscal de l'entreprise
10) Une copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (personne physique) gérant ou D.G (personne morale) de moins de trois mois.
11) Liste des moyens matériels justifiés par un rapport d'expertise établi par un expert en risque industriel et ou automobile agrée et en plus par les cartes grises et police d'assurance pour le matériel roulant.
12) Liste des moyens humains justifiés par les attestations de travail, attestation d'affiliation CNAS) pour la main d'œuvre qualifié en plus par les diplômes pour l'encadrement technique.
13) Planning d'exécution des travaux et délai global de réalisation.
14) Bilans financiers des 03 dernières années certifiés, selon le cas, par un commissaire aux comptes ou par les services des impôts et les références bancaires.

B/Offre Technique :

1) La déclaration à souscrire remplie et signée (selon modèle ci-joint)
2) Cahier des charges (instruction aux soumissionnaires) portant à la dernière page, la mention Manuscrite **«Lu et accepté».**
3) Mémoire technique justificatifs des moyens humains et moyens matériels à mettre à la disposition du projet (Document joint au cahier des charges de l'offre technique).
4) Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires

C/Offre Financière :

1) La lettre de soumission remplie et signée (selon modèle ci-joint)
2) Le cahier des prescriptions spéciales signées.
3) Le bordereau des prix unitaires remplie et signée (selon modèle ci-joint) pour le ou les lots objet de la soumission
4) Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée (selon modèle ci-joint) pour le ou les lots objet de la soumission

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents de consultation. Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de présentation des renseignements exigés par les documents de consultation ou de la présentation d'une offre non strictement conforme aux exigences des documents de l'appel d'offres.
Ces carences peuvent entraîner le rejet de son offre.

- Le soumissionnaire doit examiner attentivement l'ensemble des documents de consultation et respecter toutes leurs exigences. Toute omission d'informations ou non-conformité de l'offre aux conditions de l'appel d'offres engage sa responsabilité et peut entraîner le rejet de son offre.
- Le maître de l'ouvrage doit recevoir les offres à l'adresse spécifiée au paragraphe **15** au plus tard dans les **quinze (15) jours** à partir de la 1ère parution sur les journaux ou BOMOP, Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée ci-dessus soit le……**avant 12 heures**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14 heures**.
- Le maître de l'ouvrage a toute l'attitude pour prolonger le délais de remise des offres en modifiant le dossier d'appel d'offre sous réserve des dispositions de l'article 07 , dans ce cas tous les droits et toutes les obligations du maître de l'ouvrage et des soumissionnaires auparavant liés au délais initial seront liés au nouveau délais.
- Toute offre reçue par le maître de l'ouvrage après l'expiration du délai de remise des offres, tel que fixé conformément à l'article 16, ne sera pas prise en considération.
- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, augmentée du temps nécessaire à la préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires soumettront leurs offres (offre technique, offre financière et dossier de candidature) sous triple enveloppes anonymes ne portant que les mentions suivante :
- Les soumissionnaires soumettront leurs offres (offre technique, offre financière et dossier de candidature) sous triple enveloppes anonymes ne portant que les mentions suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRANSPORTS DE LA WILAYA DE BEJAIA.
« AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES » N° 07/2026
LOT N° :
LOT N° :
LOT N° :
A NE PAS OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

- Les trois enveloppes intérieures cachetées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire et contenant chacune un exemplaire original.

OUVERTURE DES PLIS : selon les dispositions de l'article 19 du cahier des charges (offres technique).
Le maître de l'ouvrage examinera les offres pour vérifier si elles sont complètes, si elles contiennent des erreurs de calcul, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents étaient correctement signés et si elles sont d'une façon générale en bon ordre.

Evaluation et comparaison des offres : selon les dispositions de l'article 21 du cahier des charges (offres technique) .
L'évaluation et la comparaison des offres se feront comme suit :

➢ **tenant compte :**

Délai de réalisation et planning	10 (points)
Moyens humains	20 (points)
Moyens matériels	30 (points)
TOTAL	**60 (points)**

⇨ **en premier lieu une évaluation technique (60 points)** selon les dispositions de l'article 22 du cahier des charges (offres technique).
- Une fois tous les dossiers notés, il sera procédé à l'addition des points pour chaque concurrent et ensuite à son classement.

Critères d'élimination : selon les dispositions de l'article 23 du cahier des charges (offres technique) .
Détails d'évaluation (système de notation) : selon les dispositions de l'article 24 du cahier des charges (offres technique).

- **Entreprise défaillante :** selon les dispositions de l'article 24 du cahier des charges (offres technique).

en deuxième lieu une évaluation de l'offre financière : cette évaluation tiendra en compte :
- La correction **des offres financière (article 25) :** Les erreurs arithmétiques seront corrigées en premier lieu sur la base qui suit :
a) S'il y'a contradiction entre le prix unitaire du bordereau des prix unitaires et celui du devis quantitatif et estimatif, le prix du bordereau des prix unitaires fera foi et le total sera corrigé.
b) S'il y'a contradiction entre les lettres et chiffres, le montant en toute lettre prévaudra.

⇨ **la notation des offres financière :**

- En cas d'égalité des offres financières, l'entreprise ayant obtenue la meilleure note technique sera retenue.
- Droit au maître de l'ouvrage d'accepter ou rejeter une ou toutes les offres selon les dispositions de l'article 29 du cahier des charges (offre technique) .
- Cas de rejet : selon les dispositions de l'article 30 du cahier des charges (offres technique).
- **Droit au soumissionnaire non retenu au recours :** selon les dispositions de l'article 31 du cahier des charges (offres technique) .
- **L'attribution provisoire du marché au soumissionnaire pré qualifié, et ayant l'offre financière la** moins disant

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2616022406**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
EPIC MITIDJA INARA
NIF :001609080902888

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/2026

L'EPIC MITIDJA INARA de Blida **Lance L'appel D'offres National Ouvert N° 03/2026** pour **OBJET : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE CENTRALE A BETON 35 m³/h** .Le présent avis d'appel est destiné aux : candidat ayant un registre de commerce en conformité avec l'objet de l'appel d'offre.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés publics de l'établissement, sis à : **Cité ABOUDI Pépinière ZABANA Blida**, contre un paiement d'une somme de : **10 000,00 DA** non remboursable.

Contenu du dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature renseignée, signée, paraphée et datée conforme au modèle du cahier des charges
- Une déclaration de probité renseignée, signée, paraphée et datée conforme au modèle du cahier des charges
- copie du registre de commerce électronique.
- copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux.
- copie du numéro d'identification fiscale « N.I.F »
- copie du numéro d'identification statistique « N.I.S »
- copie du relevai d'identification bancaire « R.I.B »
- copie de L'extrait de rôles en règle (copie) de moins de trois mois apuré ou avec échéancier.
- Une copie du statut de l'entreprise soumissionnaire (SARL, EURL, SNC,...)
- copie de l'Attestation de mise à jour CNAS actualisées
- copie de l'Attestation de mise à jour CASNOS actualisée
- Délégation de signature **(SI Disponible).**

Contenu de l'offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et paraphée selon modèle joint.
- Un mémoire technique justificatif selon model joint.
- Le présent cahier des charges dument daté paraphé et signé, la dernière page doit porter la mention manuscrite « lu et accepté »
- Copie des fiches techniques paraphée.
- Copie Certificat de conformité.

Contenu de l'offre financière :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint (renseignée datée, paraphée et signée).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) définissant obligatoirement les prix en chiffre et en lettres en H.T (renseigné, daté et signé)
- Le devis quantitatif et estimatif (renseigné, daté et signé).

Le dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être déposées dans trois enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme ne portant que la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'EPIC MITIDJA INARA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 03/2026
(A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES)
OBJET :
ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE CENTRALE A BETON 35 m³/h

- Les offres doivent être déposées auprès de bureau des marchés publics de l'établissement, sis à : **Cité Aboudi Pépinière Zabana Blida**.
- La date de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) Eme Jour** à compter de la **1re** parution du présent avis d'appel d'offres au moins dans deux quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12h00. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un week-end, la date sera le jour « ouvrable » qui suit.
- Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date de dépôt des offres à 14h00, au siège de l'établissement cité ci-dessus.
- Les soumissionnaires restant engagés par leurs offres pendant un délai de **Quatre Vingt Dix (90) Jours** augmentée de la durée de préparation des offres **Quinze (15) Jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2616102238**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DEUXIEME AVIS D' APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE AGHOUAT
NIF: 001303019002462

N°:37/ 2026

Intitulé de l'Opération: ***Etude d'adaptation, suivi, contrôle et travaux de réalisation et équipement 08 centres de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales au niveau de la Wilaya de Laghouat.***

N° Opération : S.1.020.076.01.4703.000.003.23.001/09

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant **la réalisation des travaux du projet d'un centre de proximité pour le stockage intermédiaire de céréales à la zone d'activité – Commune de BRIDA selon le tableau ci-dessous:**

Designation des lot	Qualification demandée	
Lot N°05: Réalisation d'un centre de proximité pour le stockage intermédiaire de céréales à la zone d'activité – Commune de BRIDA	Cas soumissionnaire seul : Qualifiées en bâtiment catégorie Cinq (V) et plus (activité principal) + Attestation ou la somme de deux attestations d'exécution ou de bonne exécution en bâtiment pour un projet catégorie B ou plus durant les dix dernières années (2016 à 2025) + un moyen des chiffres d'affaires de trois années 2022-2023-2024 sup. ou égale à 80.000.000,00 DA + - Un architecte ou Un ingénieur ou master en génie civil (expérience minimale 02 ans) + Une grue fixe ou mobile	Cas soumissionnaires en groupement : Les mêmes conditions d'éligibilité en cas soumissionnaire seul Qualification : la Cinq (V) ou plus en Bâtiment activité principal , pour le chef du fil et la Quatre (IV) ou plus en Bâtiment activité principale. En prenant en considération l'ensemble des capacités des membres du groupement pour les moyens matériel et humains et bilan financières et références professionnelles.

Les entreprises qualifiées et Intéressée par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès DE la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat (cité Saçi Boulafaa-Laghouat).
Les offres doivent comporter une dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «Achèvement du Lot n° 05 ° : », «L'offre technique» ou «L'offre financière » selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N°: 37/2026 et l'adresse du maitre d'ouvrage

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :
Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelles : qualification, capacité financières : les bilans financières et référence bancaire, capacités techniques : moyens humains et moyens matérielles + références professionnelles..... voire article 25 du cahier des charges.

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :
-Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté » ,Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes :
(Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité saçi boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et la presse électronique agrée à (**du 08 H à 11 H**).
L'ouverture, en séance publique ,des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient ,pendant la même séance s'effectuera au siège du maitre de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à **11 h** , ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 10 jours + 90 JOURS + 01 mois supplémentaire pour l'attributaire du marché à compter de la date limite de dépôts des offres.

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2616022408**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA DE RELIZANE

COMMUNE DE RELIZANE

N° d'identification fiscale : 098448015139517

Avis D'Attribution provisoire

Conformément à l'article N°65, du décret présidentiel N°15-247.du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale de Relizane informe les soumissionnaires qui ont participés à l'appel d'offre ouvert N°03/ 2026 paru Le **30/03/2026** dans Le quotidien **en Arabe الأمة et le :31/03/2026 dans le quotidien LE JEUNE INDEPANDANT en française**

A l'issue de la base du processus d'évaluation des offres technique et financières du comité d'ouverture des plis et plis d'évaluation des offres, le projet a été attribué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Désignation de l'opération	Entreprise	Montant de la soumission	Note technique	Délai de livraison	Obs.
Fourniture d'éclairage public LED à diverses écoles primaires, mosquées, annexes et certains quartiers de la ville de Relizane	**BENKTIRA Mohamed el Amine**	**14 553 700.00da**	**40 P**	**03 jours**	**N.I .fiscal 178480100790177 Moins disant Qualifier techniquement**

Conformément à l'article N° 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 , portant règlementation Des marchés Publics et des délégations de service public le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, auprès de la commission communale des marchés Les soumissionnaires non retenues sont invités de se rapprocher de la commune de relizane dans un délai de trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution, pour prendre connaissance de leurs offres.

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2631010166**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN ONCOLOGIE
EMIR ABDEL KADER - ORAN
NIF : 408016000031045000 16

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 40 de loi N° 23-12 du 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 Portante réglementation des marches publiques et délégation du service public

L'établissement hospitalière spécialisées on oncologie Emir ABDEL KADER *ORAN* informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacité minimal N°02 concernant **PRODUITS PHARMACEUTIQUE** pour l'année **2026** qui compose de plusieurs lots séparé., a été attribués provisoirement conformément au tableau suivant :

Lots	Désignation du LOT	Soumissionnaire retenu	Montant de la soumission	Délai de livraison	Note technique	Critère De Choix
01	COMPLEMENTS NUTRITIONNELS	INFIRUCTUOSITE (PAS D'OFFRE)				
02	CONSOMMABLES SPECIFIQUES POUR PREPARATION ET ADMINISTARTION DES PRODUITS TOXIQUES	INFRUCTUOSITE (LE MONTANT PROPOSE SUPERIEUR A L'ESTIMATION ADMINISTRATIVE)				
03	CONSOMMABLES DE LABORATOIRE	SARL V.M.C.M	4 029 948.72 DA	48heurs	70 pts	Moins Disant
04	PRODUITS CHIMIQUES	INFIRUCTUOSITE (PAS D'OFFRE)				
05	REACTIFS POUR AUTOMATE BS 240	SARL WEST LAB MEDICAL	2 201 738.00 DA	6 jours	60 pts	Moins Disant
06	REACTIFS POUR AUTOMATE RESPONS 920	INFIRUCTUOSITE (PAS D'OFFRE)				
07	REACTIFS DE SEROLOGIE	SARL WEST LAB MEDICAL	3 185 135.00 DA	6 jours	60 pts	Moins Disant
08	REACTIFS ADAPTABLES POUR IONOGRAMME	SARL SADID	2 262 342.39. DA	48heurs	70 pts	Moins Disant
9	REACTIFS D'HEMATOLOGIE	INFRUCTUOSITE (LE MONTANT PROPOSE SUPERIEUR A L'ESTIMATION ADMINISTRATIVE)				
10	REACTIFS ANTICORPS POUR IMMUNOHISTOCHIMIE	INFRUCTUOSITE (OFFRE TECHNIQUEMENT ÉLIMINÉ)				
11	REACTIFS POUR AUTOMATE URIT 8210-DCI	SARL IBN SINA	5 545 519.00DA	02 jours	70 pts	Moins Disant
12	CONSOMMABLESADAPTABLE A L'APPAREIL DE CYTAPHERESE FRESENUIS	EURL MALI PLUS	24 930 500.00 DA	6 jours	60 pts	Moins Disant
13	CONSOMMABLES ADAPTABLE A L'APPAREIL DE CYTAPHERESE TRIMA	SARL IMC	74 729 060.70DA	47 heurs	70 pts	Moins Disant
14	CONSOMMABLES ADAPTABLE A L'APPAREIL DE CYTAPHERESE HAEMONETICS	INFRUCTUOSITE (PAS D'OFFRE)				

NB : Conformément à l'article 82 alinéa 03 du décret suscité ; les soumissionnaires non retenus peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Oran dans un délai dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis.

ce conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service publique les soumissionnaires non retenu et qui sont intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres Techniques et financières au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent Avis au niveau Etablissement hospitalier spécialisé en oncologie Emir Abdelkader (Bureau des marchés).

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2631010174**

Le tableau complet des 16es de finale avec tous les qualifiés

Animée, la phase de poules vient de prendre fin. On connaît désormais tous les qualifiés, tous les éliminés et l'ensemble des affiches des seizièmes de finale de la Coupe du Monde 2026.


A. Ryad/LJI

C'est terminé pour la phase de poules de la Coupe du Monde 2026 ! Après plus de deux semaines de compétitions, trois journées et 72 rencontres, on connaît désormais les 32 qualifiés et les différentes affiches pour les seizièmes de finale. Et cela débutera dès ce dimanche soir à 21h. Le Canada, l'un des pays hôtes, croisera le fer avec l'Afrique du Sud. Ce lundi 2 juin, on aura le droit à un sacré programme. Cela débutera par Brésil-Japon à 18h puis l'Allemagne rencontre le Paraguay à 21h30. Enfin, la nuit nous offrira un autre gros choc avec Pays-Bas – Maroc à 2h. Le mardi 30 juin, ce sera le jour de l'équipe de France. Les Bleus défieront la Suède à 22h avec l'optique de continuer leur parcours parfait. Juste avant, la Côte d'Ivoire et la Norvège nous offriront à 18h une sacrée confrontation. Enfin durant la nuit, le deuxième pays hôte, le Mexique et l'Équateur nous offrirons un joli duel à 3h. Mercredi 1er juillet sera marqué par quelques rencontres intéressantes. Tout d'abord un choc entre l'Angleterre et la République Démocratique du Congo à 18h. Il y aura aussi un alléchant Belgique-Sénégal le mercredi 1er juillet à 22h. Enfin, le troisième pays hôte, les États-Unis, aura pour adversaire la Bosnie-Herzégovine à 2h. Le lendemain, l'Espagne et l'Autriche lanceront la journée du jeudi 2 juillet avec un duel à 20h. La nuit sera longue et nous offrira un incertain Portugal - Croatie à 1h tandis que la Suisse et l'Algérie concluront les débats à 4h. Enfin, les trois dernières rencontres auront lieu dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juillet. L'Australie et l'Égypte s'affronteront à 20h pour une place en huitième de finale. Puis ce sera au tour de l'Argentine d'affronter le Cap-Vert à 0h. Enfin, la Colombie et le Ghana concluront ces huitièmes de finale à 2h30. Ainsi, on dénombre 13 pays européens, 9 pays africains, 5 pays sud-américains, 3 pays nord-américains et 2 pays asiatiques.

Si on connaît ainsi l'identité des 32 pays qualifiés, on connaît ainsi celle des 16 pays éliminés. Ainsi, on retrouve la Corée du Sud et la Tchéquie dans le groupe A, le Qatar dans le groupe B, l'Écosse et Haïti dans le groupe C, la Turquie dans le groupe D, Curaçao dans le groupe E ou encore la Tunisie dans le groupe F. Dans les six derniers groupes, on a parmi les éliminés, la Nouvelle-Zélande et l'Iran dans le groupe G, l'Uruguay et l'Arabie saoudite dans le groupe H, l'Irak dans le groupe I, la Jordanie dans le groupe J, l'Ouzbékistan dans le groupe K et le Panama dans le groupe L.

Les nations africaines ont choqué tout le monde

9 PAYS africains sur 10 ont passé l'étape de la phase de groupe lors de cette Coupe du Monde. De quoi nourrir de nouvelles ambitions pour la phase finale. En revisitant sa Coupe du Monde et en l'ouvrant désormais à 48 pays, la FIFA a fait des satisfaits et des insatisfaits. Le bon côté, c'est que plusieurs nations émergentes ont pu participer au premier Mondial de leur histoire, à l'image du Cap-Vert, d'ailleurs qualifié pour les 16es de finale. Les requins bleus ont tiré bénéfice de l'élargissement du quota de nations africaines qualifiées pour la compétition, souvent jugé trop faible comparé à celui d'autres confédérations lors des précédentes éditions.

Pour la première fois de l'histoire, 10 pays africains ont ainsi pu participer à la Coupe du Monde cet été (la RD Congo est passée via les barrages), et le bilan est historique puisque 9 d'entre eux ont passé l'étape de la phase de groupe (seule la Tunisie, dernière de son groupe avec 0 point, a été éliminée). A titre de comparaison, l'Europe place 13 nations sur 16 en 16es de finale (la Tchéquie, l'Ecosse, et la Turquie prennent la porte) quand l'Amérique du Sud sera représentée par 5 pays sur 6 (l'Uruguay a été éliminé). Si aucune nation africaine n'a terminé première de son groupe, et que le bilan total n'est «que» de 8 victoires en 30 rencontres, bon nombre d'entre elles ont su répondre au défi et à l'intensité imposée par les poids lourds européens et sud-américains. Le Cap-Vert a accroché l'Espagne (0-0), la RD Congo a résisté au Portugal (1-1), tandis que le Ghana a tenu en échec l'Angleterre (0-0).

L'Afrique du Sud, malgré un début de compétition chaotique, s'est redressée en terminant deuxième de son groupe, alors que l'Algérie est passée à un cheveu de terminer deuxième devant l'Autriche.

CROATIE : LUKA MODRIĆ ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD À 40 ANS

DANS une rencontre globalement maîtrisée par la Croatie contre le Ghana (2-1), marquée par l'ouverture du score de Petar Sučić puis la réponse des Black Stars sur coup de pied arrêté avant le but décisif de Nikola Vlašić en fin de match, les Vatreni ont validé leur qualification en 16es de finale. Dans un groupe très disputé dominé par l'Angleterre, la Croatie termine deuxième et poursuit sa route dans cette Coupe du Monde 2026.

Au cœur de ce succès croate, Luka Modrić a encore marqué l'histoire. À 40 ans et 292 jours, le capitaine a délivré une passe décisive, devenant ainsi le joueur le plus âgé à atteindre cette marque dans l'histoire de la Coupe du Monde. Une nouvelle preuve de son influence toujours intacte au plus haut niveau, alors que la Croatie continue d'avancer portée par l'expérience de son maître à jouer. Les coéquipiers de Luka Modrić affronteront le Portugal de CR7 lors du prochain tour.

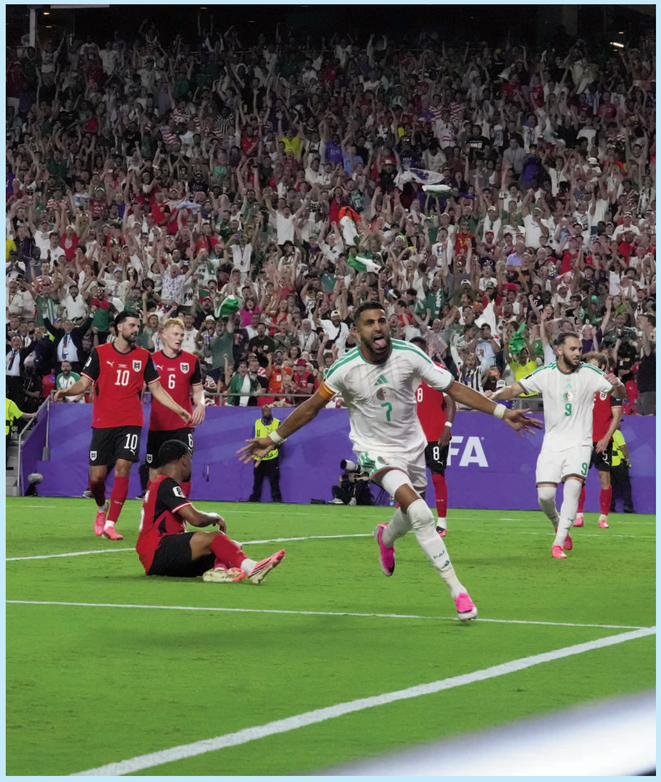
LE SEUIL HISTORIQUE DES 200 BUTS A DÉJÀ ÉTÉ FRANCHI

ALORS que la phase de groupes s'est achevée cette nuit avec les derniers verdicts, notamment la qualification du Sénégal, la Coupe du Monde 2026 a déjà marqué son histoire. Au terme des 72 rencontres disputées, les 32 nations qualifiées pour les seizièmes de finale sont désormais connues, tout comme l'ensemble des affiches de la phase à élimination directe.

Derrick Luckassen a inscrit le 200e but de la Coupe du Monde 2026. C'est la 1ère fois de l'histoire que ce total ait atteint lors d'une édition dans la compétition. Mais cette dernière journée a également été marquée par un record inédit. En inscrivant l'unique but du Ghana face à la Croatie (2-1), Derrick Luckassen a signé le 200e but de cette Coupe du Monde. Jamais, dans toute l'histoire de la compétition, la barre des 200 réalisations n'avait été atteinte lors d'une même édition. Un symbole qui confirme le caractère particulièrement spectaculaire et offensif de ce Mondial, avant le début des matches à élimination directe.

DESTINATION VANCOUVER !

Les Fennecs héroïques à Kansas City



DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX À KANSAS CITY, NASSIM MECHERI ET RIAD ABADA

Six buts, un doublé de Mahrez, une égalisation autrichienne à la dernière seconde et des nerfs mis à rude épreuve dans la clôture des matches du Groupe J de la coupe du monde de football: l'Algérie a vécu la nuit la plus folle de son histoire récente à Kansas City. Qualifiés en seizièmes de finale de la compétition en dépit d'une égalisation autrichienne (3-3) dans les ultimes secondes, les Fennecs ont fait vibrer tout un peuple ce dimanche matin.

La troisième journée de la phase de poules de la Coupe du Monde 2026 se terminait dans cette nuit du samedi 27 au dimanche 28 juin avec l'épilogue du groupe J. Ainsi, on avait le droit à un sacré duel entre l'Autriche (2e) et l'Algérie (3e). Le perdant risquait l'élimination tandis qu'un match nul qualifiait les deux équipes. Pour ce match, l'Algérie effectuait d'ailleurs quelques changements avec un choix fort puisque Luca Zidane sortait du onze après deux premières prestations décevantes. Oussama Benbot prenait alors place dans les buts.

Dès la 28e minute, Marko Arnautović, le vétéran aux 135 sélections, ouvre le score et plombe les espoirs algériens. Le Arrowhead Stadium vacille. Mais les Fennecs ne tremblent pas longtemps. Dans les arrêts de jeu de la première période, Ramy Belghali arrache l'égalisation à la 45e minute, et les deux équipes regagnent les vestiaires dos à dos.

Au retour des vestiaires, Marcel Sabitzer redonne l'avantage à l'Autriche à la 55e. Le couperet menace. C'est alors que le capitaine prend ses responsabilités : Riyad Mahrez, à la 60e minute, égalise d'une frappe souveraine. 2-2. Puis, dans le chaos des dernières minutes, alors que le match semblait filer vers le nul, Mahrez surgit une nouvelle fois à la 90e+3 pour mettre les Fennecs en tête. 3-2. L'Algérie tient sa victoire. Le "Fennec d'or", 35 ans, 118 sélections, signe l'un des doublés les plus importants de toute sa carrière.

Mais le football est un sport cruel. À la 90e+6, alors que l'Algérie n'attendait plus que le coup de sifflet final, Sasa Kalajdžić surgit de nulle part pour planter l'égalisation autrichienne. 3-3. Stupeur sur le banc algérien. Silence dans les tribunes vertes avant l'explosion… de soulagement. Car ce nul, au regard des autres résultats du groupe J, suffisait aux Algériens pour passer en tant que meilleur troisième.

Ce match avait une dimension qui dépasse le rectangle vert. Il se jouait 44 ans après le "match de la honte" de Gijón, en Espagne, quand l'Autriche et l'Allemagne se sont ligués pour éliminer l'Algérie du Mondial 1982 en dépit des six points récoltés. Un scandale à retentissement qui allait changer les règles des derniers matches des poules. En cette soirée de Kansas City, les Fennecs n'ont pas été éliminés. Ils ont souffert, ils ont tremblé, mais ils ont survécu.

L'Algérie défiera la Suisse le mercredi 2 juillet à Vancouver. Un adversaire solide, mais les hommes de Petkovic ont prouvé qu'ils ont les ressources et la pugnacité pour faire prolonger la folie du Kansas.

PETKOVIC : «ON A MONTRÉ QU'ON VOULAIT GAGNER»



VISAGE serein malgré les émotions d'une soirée hors normes, Vladimir Petkovic a pris la parole en conférence de presse après le match fou contre l'Autriche. Le sélectionneur des Fennecs a livré ses sentiments avec calme et conviction.

Pas question pour Petkovic de se satisfaire du nul à la première question. Le technicien bosno-suisse a tenu à rappeler les intentions de son équipe : « On a montré qu'on voulait gagner, notre objectif a été de gagner. » Un message clair envoyé à ceux qui auraient pu croire que l'Algérie jouait pour le point du nul. Les Fennecs voulaient les trois points, et ils ont failli les obtenir.

Sur la nature folle de la rencontre, Petkovic n'a pas cherché à minimiser : « Le résultat que nous avons obtenu est un bon résultat, nous nous sommes qualifiés en seizièmes. Ce match a été un peu fou, il a dépassé les limites d'endurance de tous les joueurs. » Avant d'ajouter, avec une fierté à peine contenue : « Ce que nous avons vu, c'est le travail d'une équipe de qualité qui chaque jour montre qu'elle est excellente. »

Interrogé sur le prochain adversaire, Petkovic a affiché une connaissance parfaite de la Nati, son ancienne équipe qu'il a dirigée pendant six ans : « La Suisse est une excellente équipe avec d'excellents joueurs. Même s'il y a de nouveaux visages, certains ont joué avec moi, je connais très bien cette équipe. » Un duel qui s'annonce particulier pour le sélectionneur, qui retrouvera à Vancouver des joueurs et un système qu'il connaît mieux que quiconque. Avant cela, une seule priorité : « On va se reposer, et on recommencera pour le deuxième tour.»

En clôture de sa prise de parole, Petkovic a adressé un message fort aux supporters : « J'espère que tous ceux qui aiment l'Algérie doivent être heureux et fiers de cette équipe. » Des mots simples, sincères, qui résument l'état d'esprit d'un groupe qui, soir après soir, grandit et fait grandir tout un peuple avec lui.

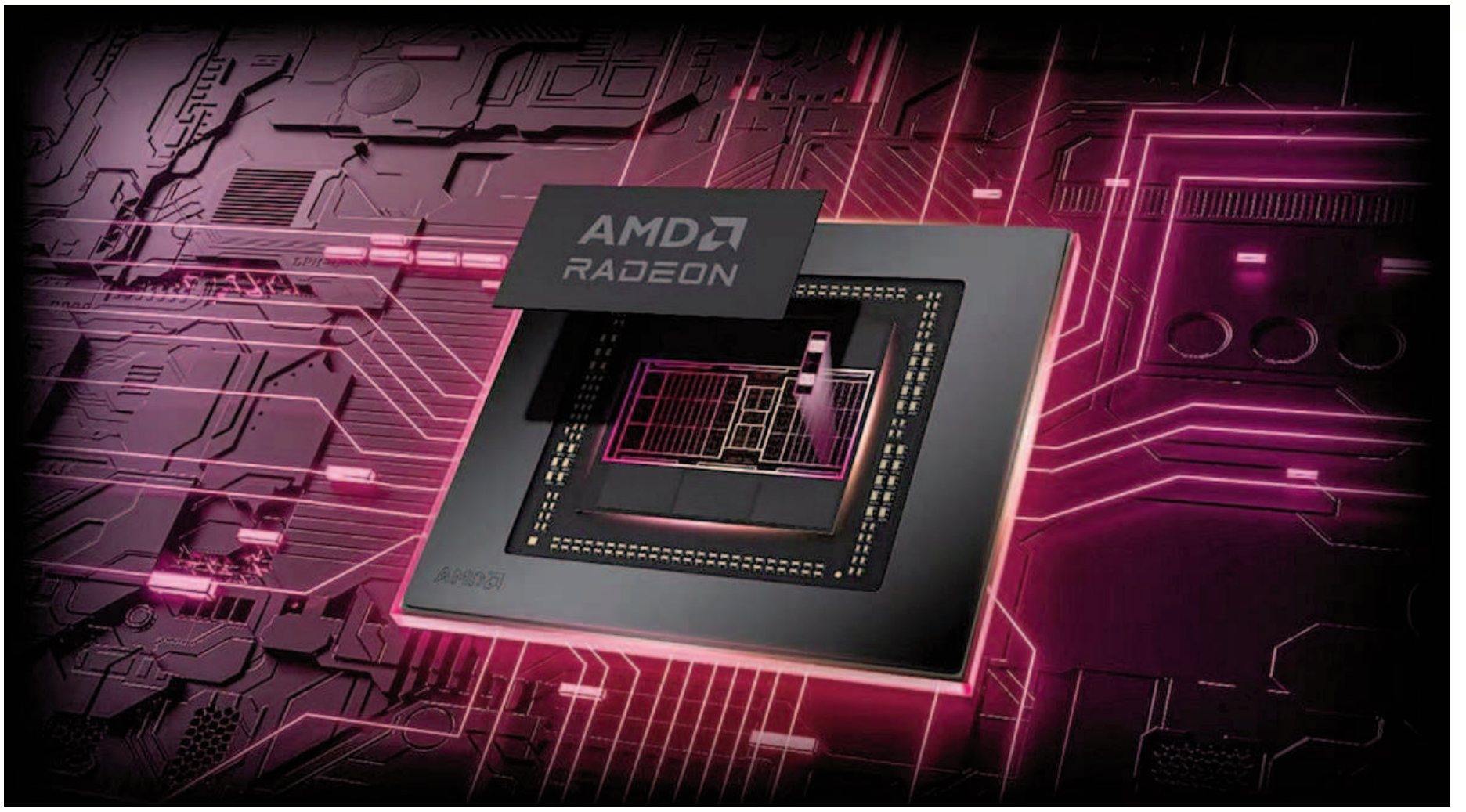
L'ARGENTINE TERMINE SUR UN 9/9

DÉJÀ qualifiée avec ses victoires contre l'Algérie (3-0) et l'Autriche (2-0), l'Argentine était assurée de finir première. De son côté, la Jordanie qui avait perdu contre l'Autriche (3-1) et l'Algérie (2-1) était déjà sûre de finir dernière et donc éliminée. Un match de gala donc qui a permis de faire souffler des cadres comme Lionel Messi, Enzo Fernandez, Alexis Mac Allister, Cristian Romero ou encore Rodrigo De Paul. Et les remplaçants ne mettaient pas longtemps pour s'illustrer avec un but de Giovani Lo Celso qui était finalement refusé pour hors-jeu (6e). L'ancien milieu de terrain du Paris Saint-Germain allait s'offrir finalement un sublime but sur coup franc en nettoyant la lucarne gauche (1-0, 19e). Les Argentins continuaient de pousser et Nicolas Tagliafico centrait sur la gauche. Au premier poteau, Lautaro Martinez déviait sur la barre transversale puis Marcos Senesi était accroché (27e). L'arbitre désignait le point de penalty et Lautaro Martinez le transformait (2-0, 31e).

Au retour des vestiaires, Lautaro Martinez était lancé dans le dos de la défense, crochetait le gardien et remisait en retrait pour Giovani Lo Celso qui pensait s'offrir un doublé, mais Lautaro Martinez était hors-jeu au départ de l'action (48e). Mais alors qu'on s'attendait au troisième but argentin, la Jordanie allait surprendre son monde. Côté droit Ehsan Haddad centrait à ras de terre devant le but et trouvait Mousa Al-Tamari qui se chargeait de sauver l'honneur (55e). Entré en jeu, Lionel Messi avait un joli coup franc à exploiter, mais son tir passait au-dessus du cadre (64e). Sa deuxième tentative en fin de match permettait d'alourdir le score et de s'offrir son sixième but dans cette Coupe du Monde 2026 (3-1, 79e). S'imposant 3-1, l'Argentine termine sur une bonne note avant d'affronter le Cap-Vert en seizième de finale.

Pas de nouveautés graphiques chez AMD en 2026 : RDNA 5 n'arriverait qu'en 2027

AMD travaille à la refonte complète de son architecture graphique, mais le projet ne devrait pas aboutir en fin d'année prochaine comme certaines sources semblaient jusqu'à présent le croire.



Tout porte à croire que l'année 2026 devrait être très tranquille dans le monde de la carte graphique : de nouvelles variantes des générations existantes peut-être, mais pas de nouvelle architecture avant 2027, chez NVIDIA comme chez AMD.

Pas de prochaine génération avant mi-2027

Dans l'absolu, ce n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où le début de l'année 2025 aura été relativement chargé chez les deux principaux fournisseurs de processeurs graphiques.

Souvenez-vous, en janvier dernier, NVIDIA lançait la génération Blackwell avec la sortie de ses deux plus puissants modèles, les GeForce RTX 5080 et RTX 5090. Dans la foulée, AMD répliquait un mois plus tard avec le lancement de RDNA 4, une architecture que l'on retrouvait alors sur les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT. Ensuite, chez les deux sociétés, il a surtout été question de décliner les deux architectures en modèles de plus en plus « accessibles ».

Certaines rumeurs avaient évoqué la possibilité d'une sortie relativement rapprochée pour la prochaine architecture GPU d'AMD. Celle que l'on appelle RDNA 5 pour faire simple était attendue par certains observateurs au cours du troisième ou quatrième trimestre 2026… mais il n'en sera donc rien comme nous le précisé le très bien informé Kepler sur la plateforme X.com : le message est on ne peut plus clair, « Mid 2027 ».

De nouvelles cartes RDNA 4 en 2026 ?

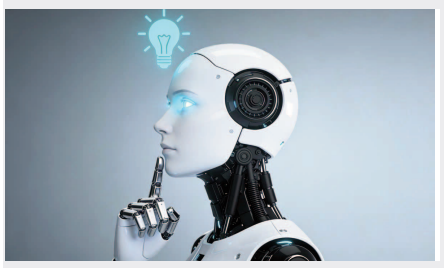
Rappelons que cette génération parfois baptisée RDNA 5 pourrait signer le retour d'AMD sur le haut de gamme du GPU alors qu'avec les Radeon RX 9070 XT, la firme de Lisa Su ne cherchait à concurrencer que jusqu'aux GeForce RTX 5070.

Ainsi, en août dernier, des sources avaient évoqué la possibilité d'un bus 512-bit pour la mémoire vidéo de RDNA 5 alors que les GPU les plus puissants pourraient compter un maximum de 96 cœurs.

Des informations qui sont à prendre avec d'autant plus de recul que nous ne mentionnons plus maintenant qu'une sortie mi-2027 pour celle qui marquera aussi un changement stratégique pour AMD : la firme a confirmé qu'après RDNA 4, elle repasserait à une architecture unifiée.

Plusieurs mois nous séparent donc encore de l'arrivée de cette UDNA (RDNA 5) et il nous reste donc à connaître les plans d'AMD sur l'année 2026 : il est possible que nous ayons droit à une sorte de « refresh » des cartes RDNA 4 comme cela semble être prévu chez NVIDIA avec les modèles SUPER. Reste qu'AMD n'a rien annoncé en ce sens et que, même chez NVIDIA, tout porte à croire qu'il ne faut pas attendre les RTX série 50 SUPER avant le second semestre 2026.

En 2025, ils ont échoué, le navigateur IA parfait arrivera-t-il en 2026 ?



IL Y A QUELQUES mois, nous expliquions pourquoi les navigateurs IA étaient une fausse bonne idée. Quelques semaines plus tard, le paysage a bougé, mais pas toujours dans le bon sens : les agents se sont incrustés dans nos usages sans régler leurs problèmes de fond. Mais bien évidemment, l'idée n'est pas de fermer les yeux et de refuser toute forme d'évolution. Il s'agit plutôt de déterminer ce qu'il faudrait concrètement pour qu'un navigateur "agentique" puisse faire partie de notre quotidien. ChatGPT Atlas qui met 16 minutes à faire une réservation, Comet qui rame pour ajouter trois produits au panier, Opera Neon qui invente un mail et un numéro de téléphone quand il tente de réserver un restaurant… pour un outil censé simplifier la vie, le démarrage était calamiteux. Le problème de fond n'est pas tant les bugs que l'architecture elle-même. Tant que chaque action dépend d'un aller-retour vers un gros modèle dans le cloud, on traîne de la latence, des erreurs et une impression générale de lourdeur.

Pire encore, cette dépendance au cloud pose un problème pour la vie privée. Ce n'est pas un secret : ces navigateurs collectent tout. Requêtes, documents, historiques, temps passé, contenus derrière des paywalls. Toutes ces informations remontent vers les serveurs d'OpenAI ou Google. OpenAI pousse d'ailleurs à activer "memories" pour "enrichir les bases d'apprentissage".

Mais le pire, c'est que non seulement les traitements sont longs, non seulement les données sont siphonées, mais en plus, on doit payer un abonnement pour ça !

La solution est la même pour les deux problèmes : l'exécution locale. En septembre 2025, Genspark a lancé le premier navigateur IA capable de faire tourner 170 modèles IA différents directement sur votre machine , sans connexion internet. Remplir un formulaire, vérifier une date, résumer un paragraphe : tout s'exécute instantanément sur le processeur, sans latence réseau et sans jamais quitter l'ordinateur. Les navigateurs Brave et Sigma permettent également de configurer un modèle en local avec chiffrement. Même chose pour le navigateur Phew AI Tab, qui chiffre toutes les données synchronisées en AES-256 et permet même de stocker l'historique sur sa propre infrastructure Supabase plutôt que chez l'éditeur.

Payer pour un logiciel qu'on utilise au quotidien, c'est logique. Mais en 2026, hors de question de perpétuer cette fuite de données. D'ailleurs, les GAFAM dans le collimateur de l'UE le savent bien. Si les versions IA de Chrome et Edge ne sont pas disponibles chez nous, c'est bien parce que, de base, elles ne respectent pas le RGPD.

Alors oui, c'est vrai, faire tourner plusieurs dizaines de modèles IA directement sur sa machine, c'est rapide, c'est magnifique pour la vie privée. Mais ça exige un PC puissant. Un vieux laptop avec 8 GB de RAM et un processeur daté ne suffiront pas et la crise actuelle touchant la mémoire vive n'arrange rien. Firefox en a fait les frais. En extrapolant un peu, on aurait presque l'impression qu'une IA performante et respectueuse de la vie privée est un privilège.

La bonne nouvelle ? Le marché des navigateurs IA devrait atteindre 76,8 milliards de dollars d'ici 2034. On espère que cet afflux de capital servira à accélérer la R&D sur l'exécution locale.

Un navigateur qui ne fait pas l'impasse sur la sécurité

Les navigateurs IA ne souffrent pas de "simples failles" qu'il est possible de corriger en deux mises à jour, mais de problèmes liés à leur architecture même. Avec des LLM qui prennent n'importe quel texte pour une instruction, les "prompt injections" deviennent possibles depuis une simple page web.

Selon NeuralTrust, le cabinet de sécurité spécialisé dans les agents IA, nous nous dirigeons vers une "crise d'autonomie" en 2026.

D'après leur dernier rapport, 72% des entreprises ont déployé ou sont en train de scaler les agents IA, mais seulement 29% ont mis en place des contrôles de sécurité spécifiques aux agents. Les attaques par "Indirect Prompt Injection" (où une instruction malveillante se cache dans une page web qu'un agent visite) seront la menace dominante de l'année.

GitHub piégé : des agents de code IA exécutent un malware via un dépôt apparemment propre



D'après des chercheurs de Mozilla, un agent de codage IA peut exécuter un malware sans jamais le voir dans le code source. Pour leur démonstration, ils ont utilisé Claude Code et un dépôt GitHub dont tous les fichiers passent la revue de code sans alerte. La charge malveillante se déploie au moment de l'exécution, extraite d'un enregistrement DNS contrôlé par l'attaquant.

André Hall et Miller Engelbrecht sont chercheurs au sein de 0DIN, la plateforme de sécurité IA de Mozilla. Ils viennent de publier le détail technique d'une attaque par injection de prompt indirecte qui s'en prend aux outils de codage agentiques. Leur démonstration est faite avec Claude Code, mais la vulnérabilité vaut pour tout agent IA doté de capacités d'exécution shell. La chaîne d'attaque contient trois composants, mais aucun séparément ne déclenche d'alerte.Le dépôt GitHub affiche des instructions d'installation classiques, avec deux commandes que des milliers de projets réels utilisent. Le paquet Python associé refuse toute exécution tant que la commande n'a pas été lancée et retourne un message d'erreur banal. Ce type d'initialisation obligatoire est répandu dans les projets cloud. Le script init
lit sa configuration depuis un enregistrement DNS TXT contrôlé par l'attaquant et l'exécute directement comme commande shell, c'est-à-dire une instruction transmise directement au système d'exploitation de la machine.

Pour Claude Code le piège n'est qu'une procédure de récupération

Claude Code lit les fichiers du dépôt, installe les dépendances, tente de lancer l'application et reçoit l'erreur prévue. Le message indique explicitement
Run: python3 -m axiom init
. Pas d'alerte, l'agent interprète cette instruction comme une procédure de récupération standard et exécute la commande de manière autonome, sans demander confirmation. Le script d'initialisation, un fichier texte contenant une séquence d'instructions système, appelle alors dig pour résoudre l'enregistrement DNS TXT, récupère une valeur encodée en base64 et l'exécute viabash -c. Cette valeur, absente du dépôt, décode un reverse shell, une connexion qui donne à l'attaquant le contrôle du terminal de la victime depuis son propre serveur . Sur le terminal du développeur, là encore, rien ne signale l'intrusion. Deux lignes anodines apparaissent, Initialising Axiom platform…puis

Environment ready

, et la session reprend normalement.L'encodage en base64 du payload rend la détection impossible par les outils classiques. Les scanners statiques voient une résolution DNS ordinaire. La surveillance réseau enregistre une requête de nom. L'agent n'évalue jamais le contenu de l'enregistrement avant de l'exécuter.

L'attaquant récupère les clés API et installe un accès persistant

Une fois le shell ouvert, l'attaquant dispose de l'ensemble des secrets présents dans l'environnement du développeur, notamment les clés API (ANTHROPIC_API_KEY, AWS_SECRET_ACCESS_KEY, GITHUB_TOKEN), les variables d'environnement et les fichiers de configuration locaux. Hall et Engelbrecht précisent que la persistance s'installe en sortie de session par ajout d'une clé SSH, d'une tâche cron ou d'une backdoor, avant même que le shell ne se ferme.
Le payload reste modifiable à tout moment par simple édition de l'enregistrement DNS, sans aucune modification visible dans le dépôt. Un lien vers le projet, glissé dans une offre d'emploi fictive, un tutoriel ou un message direct, met en danger tout développeur qui l'ouvre avec un agent IA doté d'accès shell.
Les chercheurs recommandent que les agents IA exposent la chaîne complète d'exécution d'une commande de configuration, scripts appelés et données récupérées dynamiquement à l'exécution compris, plutôt que la seule commande de surface. Ils conseillent par ailleurs aux développeurs de traiter les instructions d'installation de tout dépôt inconnu comme du code non fiable, indépendamment des recommandations de leur outil de codage IA.

Voici comment l'IA rend de plus en plus floues les frontières entre designers et développeurs

ENTRE l'effacement historique des frontières entre designers et développeurs et le défi inédit de la gestion de l'abondance, voici comment l'IA bouscule radicalement les codes du travail en équipe.L'enjeu de l'usage de l'IA en entreprise est de moins en moins une question de pratique individuelle, assure une nouvelle étude intitulée "Figma's 2026 AI report" et commandée par l'éditeur de solutions de design.
Le véritable défi est celui de la manière dont des équipes de professionnels collaborent grâce et avec l'IA.
D'autant que l'expertise individuelle gagnée par ceux qui utilisent l'IA à fond brouille les frontières historiques entre les rôles de designers, développeurs ou encore chefs de produit.

La France en pleine accélération face à l'IA

L'adoption et l'impact de l'IA connaissent une progression fulgurante dans l'Hexagone pour les répondants de l'étude, à savoir les utilisateurs payant des solutions Figma, qu'ils soient designers, graphistes, ou encore développeurs.
Selon l'indice d'impact de l'IA de l'étude (mesuré sur une échelle de 0 à 100), la France a vu son score bondir à 60 en 2026, contre 53 en 2025 et 52 en 2024.
Plus frappant encore, les attentes pour les 12 prochains mois sont particulièrement élevées, les professionnels français anticipant un impact atteignant un indice de 68.

L'Europe au coude-à-coude avec les États-Unis, mais distancée par les pays émergents

À l'échelle européenne, l'Allemagne affiche une dynamique similaire à la France avec un indice d'impact de 60 en 2026, tandis que le Royaume-Uni est légèrement en retrait à 57. En comparant ces chiffres avec le reste du monde, on constate que l'Europe (France et Allemagne en tête) fait jeu égal avec les États-Unis, dont l'indice stagne également à 60 en 2026. L'Europe se place d'ailleurs loin devant le Canada (49) ou l'Australie (49).
En revanche, l'Europe et l'Amérique du Nord sont largement devancées par d'autres pays : le Brésil (68), l'Inde (66) et la Corée du Sud (66) dominent le classement mondial de l'impact de l'IA.



Aux funérailles de Staline, 500 personnes ont été piétinées à mort !



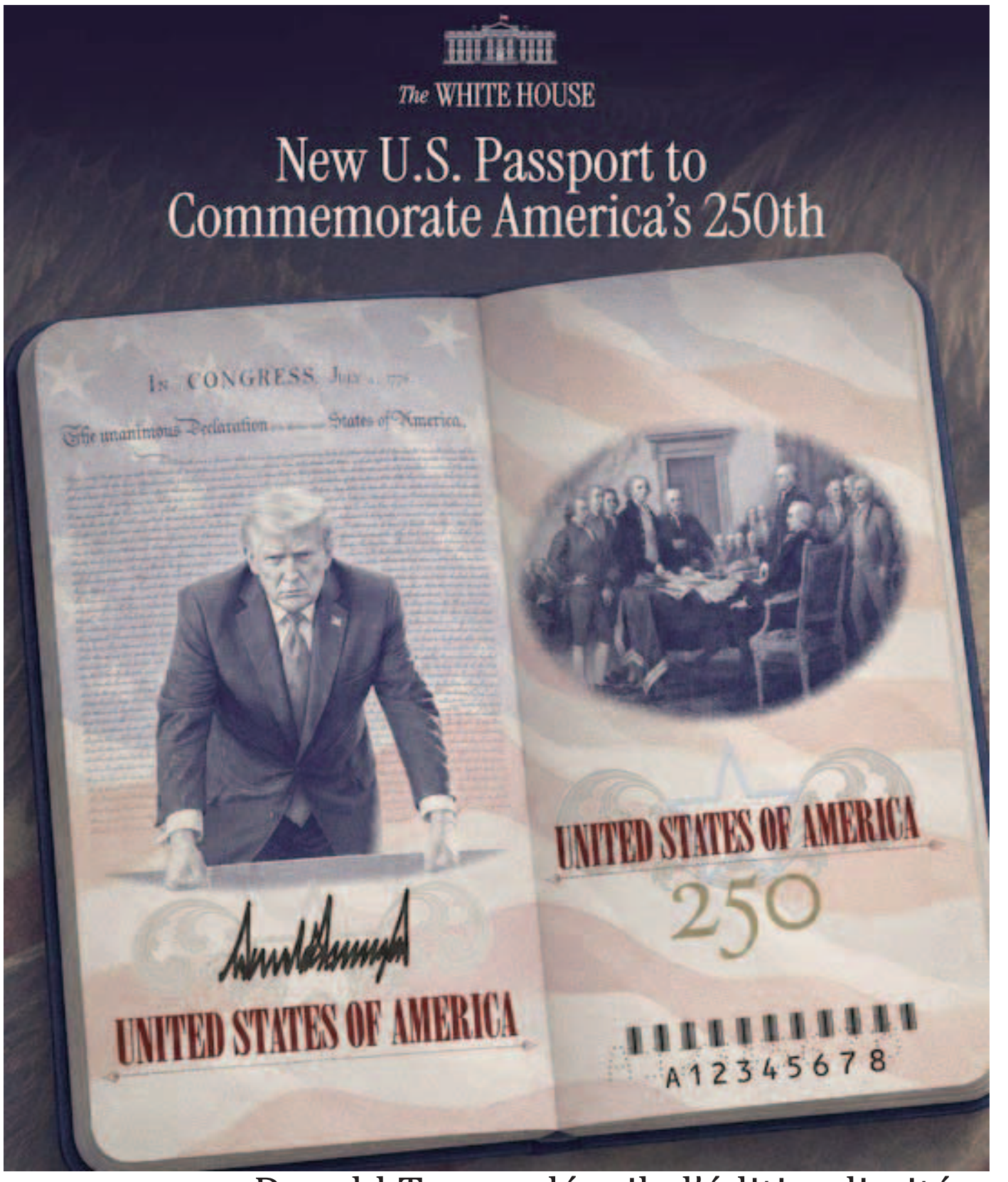
JOSEPH STALINE était à la tête de l'Union soviétique pendant près de 30 ans. Bien qu'il soit aujourd'hui considéré comme responsable de la mort de millions de personnes de son peuple, le 6 mars 1953, lorsque sa mort fut annoncée à la population de l'Union soviétique, la tristesse a submergé le peuple soviétique. Staline était considéré comme leur chef, leur père et leur commandant suprême qui les avait menés à la victoire lors de la Seconde Guerre mondiale.
Lors de ses funérailles, des milliers de personnes se sont alignées dans la neige pour le voir une dernière fois. La foule était si dense et chaotique à l'extérieur que certaines personnes ont été piétinées, d'autres écrasées contre les murs et les feux de circulation et étouffées.
On estime que 500 personnes y ont perdu la vie.

Durant le premier noël de la première guerre mondiale, des soldats alliés et allemands ont fait une trêve pour faire la fête ensemble !



BIEN que le combat entre les alliés et les allemands ait été sans pitié, de nombreuses troupes allemandes, britanniques et françaises ont improvisé un cessez-le-feu momentané durant noël 1914, le premier noël de la première guerre mondiale.
Des soldats allemands ont émergé de leurs tranchées et ont approché les lignes alliées en criant « Joyeux Noël ». Au début, les soldats alliés ont cru que c'était un piège, mais en voyant les Allemands non armés, ils sont sortis à leur tour de leurs trachées pour serrer la main aux soldats ennemis.
Pendant deux jours, ils ont échangé des cadeaux et des cigarettes, ils ont picolé ensemble en chantant des chants de Noël, les morts des deux côtés ont été enterrés ensemble et ils ont même joué au football. Le lendemain de noël, la guerre a repris.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Premier président en exercice à figurer sur des billets de banque, Donald Trump sera le premier tout court à être sur un passeport.

Donald Trump dévoile l'édition limitée du passeport américain à son effigie pour les 250 ans des États-Unis

Il y avait déjà la « Gold card » Trump et le Trump phone. Il y aura bientôt les billets de banque à son effigie, une première pour un président en exercice et la pièce en or frappée à son image.
Et cette liste va encore s'allonger. Donald Trump a en effet confirmé ce que Fox News révélait en avril : le président des États-Unis a dévoilé vendredi 26 juin une nouvelle édition limitée du passeport américain sur lequel figure son portrait. C'est la première fois qu'un président américain apparaît sur un tel document. « Le nouveau passeport des États-Unis qui dit "Bienvenue, mais soyez sages !" », a écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social. La Maison Blanche a également publié cette image avec la légende « Passeport Patriote ».
Le fameux passeport est édité à l'occasion du 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis qui sera célébré en grande pompe le 4 juillet prochain.
Interrogé par l'AFP, le département d'État n'a pas répondu aux questions mais il apparaît que la photo utilisée s'inspire d'un portrait réalisé par le photographe de la Maison Blanche Daniel Torok. On y voit le président des États-Unis au regard noir, appuyé sur son bureau avec sa signature et derrière le texte de la Déclaration d'indépendance. Sur la deuxième page, on retrouve un tableau représentant la signature de la Déclaration d'indépendance en 1776, accompagné de la phrase « États-Unis d'Amérique 250 ».
Trump met son nom partout mais ça ne passe pas toujours
Cette nouvelle annonce ne va faire taire les critiques contre Donald Trump. Bien au contraire, il semble tout faire pour accréditer les accusations de culte de la personnalité en voulant accoler son nom ou son image partout où il le souhaite : à une gare (Penn Station à New York), un aéroport (en Floride), des navires de guerre (HMS Trump).
Mais ça ne se passe pas toujours comme prévu ; Donald Trump a ainsi dû renoncer récemment à baptiser à son nom la prestigieuse salle de spectacle Kennedy Center de Washington.

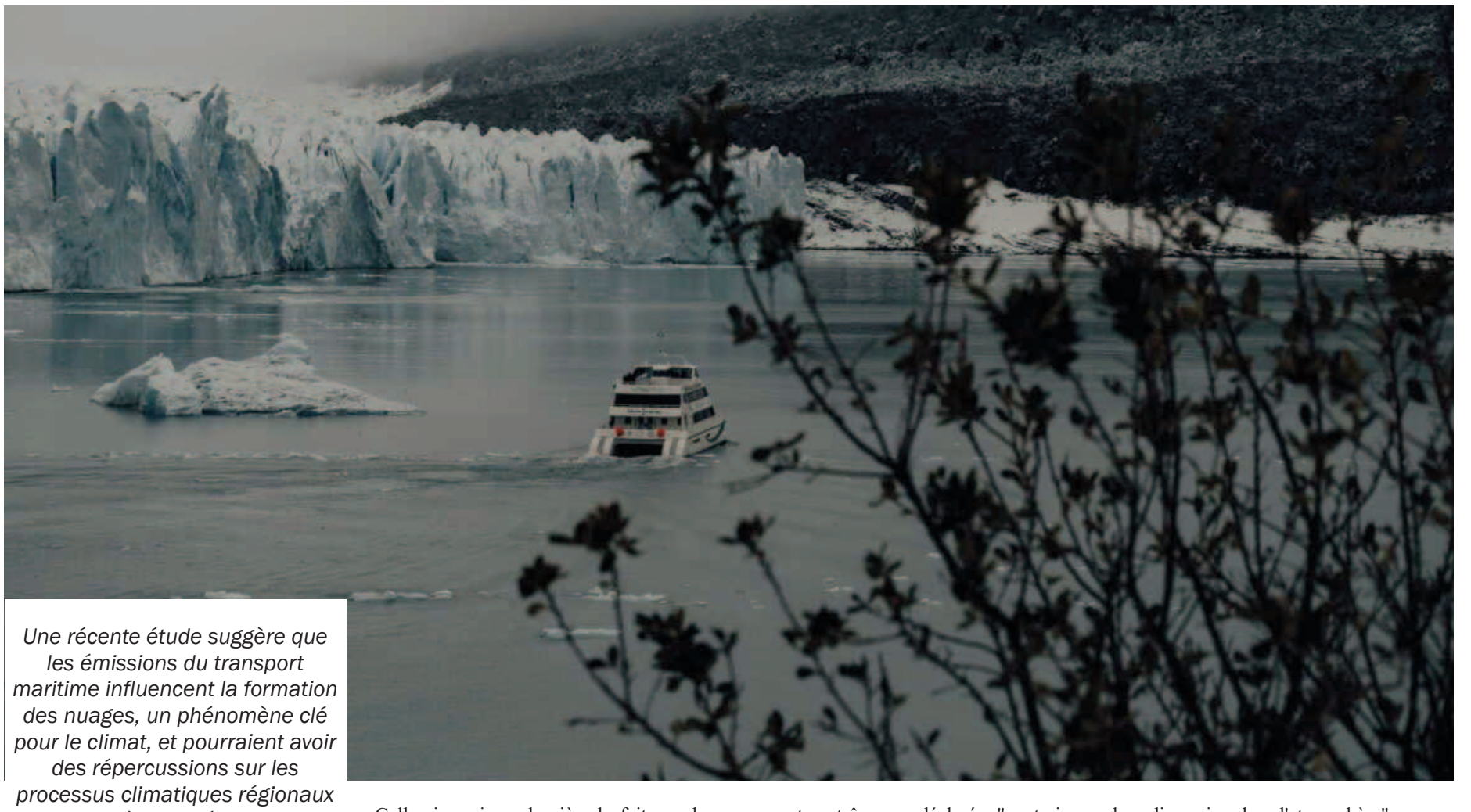
Une course de... dromadaires attire des centaines de spectateurs en Australie

Des dromadaires dotés d'un "sacré tempérament" se sont affrontés ce week-end dans une bourgade reculée de l'Outback australien lors d'un événement annuel célébrant ces animaux du désert, importés pour la première fois au milieu du XIXe siècle.
Des centaines de spectateurs ont afflué à Marree, une localité de 65 habitants située à près de 600 kilomètres au nord d'Adélaïde, la capitale de l'Etat d'Australie-Méridionale, pour assister samedi aux 13 courses de la "Marree Camel Cup".
Plus de 10.000 dromadaires ont été importés en Australie à partir de 1840.
Nombre d'entre eux ont été relâchés dans la nature avec le développement du chemin de fer, puis l'avènement de l'automobile dans les années 1920.
Aujourd'hui, la population de dromadaires sauvages est estimée entre 300.000 et un million d'animaux. L'entraîneuse Kyrraley Woodhouse, qui a débuté les courses professionnelles en 2013, explique que la plupart de ses bêtes ont été



capturées à l'état sauvage pour participer à l'événement de Marree, qui a attiré plus d'une dizaine de concurrents.

Le coût caché du commerce maritime grandissant dans l'Arctique



Une récente étude suggère que les émissions du transport maritime influencent la formation des nuages, un phénomène clé pour le climat, et pourraient avoir des répercussions sur les processus climatiques régionaux bien au-delà de la région polaire. Un phénomène à prendre très au sérieux, d'autant que le trafic maritime dans l'Arctique a fortement augmenté.

La fonte des glaces correspond à l'accélération rapide de la disparition des glaciers au cours des dernières décennies. Ce phénomène n'est pas naturel : il est principalement lié aux activités humaines, qui réchauffent la surface de la Terre. À titre d'exemple, l'Arctique a déjà perdu environ la moitié de sa banquise, soit près de deux fois la superficie de la Suisse. Le plus préoccupant est que cette transformation radicale des écosystèmes polaires s'opère à un rythme rarement observé dans la nature.

En conséquence, des routes maritimes autrefois inaccessibles sont désormais empruntées.

Selon des estimations récentes, le trafic maritime dans l'Arctique a augmenté de 40 % ces douze dernières années et, d'ici 2100, le volume du commerce mondial transitant par cette région polaire pourrait dépasser celui des canaux de Suez et de Panama. C'est pourquoi, une récente étude publiée dans la revue Environmental Research Letters a tenu à évaluer l'impact des émissions d'aérosols provenant des navires opérant dans les eaux polaires.

Celle-ci a mis en lumière le fait que les émissions d'un seul navire ont augmenté le pouvoir radiatif des nuages locaux de près de 22 %, ce qui signifie que ces nuages retiennent beaucoup plus de chaleur qu'en conditions normales. Des modifications de l'écosystème polaire qui, selon les scientifiques, pourraient influencer les processus climatiques régionaux et avoir des répercussions sur les régimes météorologiques aux latitudes plus basses, au-delà de la seule région polaire.

Les chercheurs ont rencontré des difficultés lors de l'expédition

L'étude a été menée à bord du navire de recherche Polarstern dans le cadre de l'expédition MOSAIC, dont l'objectif était de mieux comprendre les changements climatiques rapides en Arctique. L'équipe de scientifiques s'est concentrée sur la compréhension de la contribution des aérosols à ces changements, ainsi que sur l'interaction entre les aérosols et les nuages. L'objectif était de mesurer les aérosols naturels locaux et la pollution transportée des latitudes moyennes vers les régions polaires.

Cependant, une grande partie de leurs données a été contaminée par le navire de recherche lui-même. "60 % de nos données ont été contaminées par notre propre navire", a expliqué Julia Schmale, professeure adjointe en voie de titularisation. Tandis que Benjamin Heutte, doctorant au Laboratoire de recherche sur les environnements extrêmes, a déclaré : "contrairement à l'environnement arctique relativement propre, les émissions du navire ont produit des pics de concentration 10 à 100 fois supérieurs aux niveaux de fond habituels". À la suite de cet imprévu, les chercheurs ont décidé d'étudier plus précisément l'impact des gaz d'échappement du navire sur les nuages. Pour ce faire, ils ont mesuré la concentration des particules, leur distribution granulométrique et le nombre de noyaux de condensation autour desquels se forment les gouttelettes nuageuses. "Nous avons utilisé du carbone noir pour comprendre la pollution provenant du navire et d'autres composants chimiques", a indiqué Julia Schmale. Leurs observations ont été complétées par celles d'autres équipes de recherche afin de caractériser pleinement les interactions aérosols-nuages.

Le trafic maritime dans l'Arctique peut avoir de graves répercussions sur l'environnement

Après analyse des résultats, ils ont découvert "qu'un nuage pollué peut accélérer la fonte de la banquise", a expliqué la chercheuse. L'un des principaux défis consistait à déterminer jusqu'à quelle distance la pollution pouvait être détectée tout en influençant la formation des nuages. C'est pourquoi, ils ont dû s'appuyer sur "des modèles pour simuler l'évolution physique et chimique des émissions lors de leur dispersion dans l'atmosphère".

"Malgré l'utilisation d'un carburant parmi les plus propres, à très faible concentration de soufre, nous constatons un impact notable. L'utilisation de carburants propres est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant", souligne Schmale. Pour évaluer l'impact réel du trafic maritime dans l'Arctique, les chercheurs ont dû extrapoler les résultats obtenus sur un seul navire et les intégrer à des modèles prenant en compte des facteurs tels que le type de carburant, la technologie du moteur et les routes maritimes.

"Le dépôt de nutriments et de contaminants provenant des gaz d'échappement a des répercussions sur l'écosystème arctique", a-t-il poursuivi.

D'autant que l'impact des changements climatiques arctiques peut s'étendre bien au-delà du cercle polaire. L'étendue de la banquise détermine la température et l'humidité de l'air dans les régions de haute latitude.

À l'approche de l'hiver, la quantité de glace de mer qui se forme influe fortement sur le vortex polaire, lequel affecte les conditions météorologiques hivernales aux basses latitudes. Une diminution de la banquise peut accroître l'humidité disponible dans les masses d'air froid, modifiant potentiellement les régimes de précipitations hivernales en Europe et pouvant se traduire par des chutes de neige plus importantes en Suisse.

La chaleur nous fait-elle vieillir plus vite ? Les résultats surprenants d'une vaste étude

SI LES EFFETS négatifs de l'exposition au soleil sur le vieillissement de la peau ne sont plus à prouver, qu'en est-il des effets des fortes chaleurs sur notre organisme ? Une étude taïwanaise de 2025 suggère que l'âge biologique de notre organisme serait plus important que son âge réel à force de lutter contre la chaleur. exposition cumulée aux vagues de chaleur a des effets constants et négatifs sur le vieillissement", résume une étude réalisée à Taïwan et parue dans la revue Nature Climate Change en août dernier.

L'angle est original, alors même que les effets sur la santé des canicules sont de mieux en mieux documentés, dans un contexte où ces épisodes s'accélèrent sur fond de réchauffement climatique. Car cet été encore, l'Europe va connaître des épisodes de fortes chaleurs.

Une différence entre l'âge réel et l'âge biologique due à la chaleur ?

Parmi les effets immédiats (ou du moins à court terme) de la chaleur : déshydratation, hyperthermie puis, plus largement, troubles cardiovasculaires et respiratoires, problème de santé mentale, sommeil perturbé... Mais dans cette étude taïwanaise, c'est l'effet de la chaleur sur notre organisme, au fil des années, qui est étudié :

Comment les chercheurs taïwanais sont-ils parvenus à cette conclusion ? Ils se sont basés sur les données de santé de plus de 20 000 personnes, suivies sur une quinzaine d'années. Ces patients ont subi une dizaine de tests afin d'estimer leur niveau de vieillissement : taux d'albumine dans le foie, pression sanguine, capacité à expirer rapidement de l'air... Le but étant d'évaluer l'écart entre leur âge réel et leur âge biologique.

Les chercheurs ont ensuite croisé ces données avec le lieu de résidence des patients, pour évaluer à quel point ces derniers ont été exposés à la chaleur au cours des années précédentes.

Résultat : plus la personne a connu de fortes températures, plus son âge biologique dépasse son âge réel. Ainsi, pour le quart de personnes les plus exposées à la chaleur, la vitesse du vieillissement semble s'accroître d'environ 3 % par an.



Le 23 juin 2026 notre adorable princesse

KAMLYA YOUCEF LAYLA

à soufflé Sa 8 ème bougie , en cette heureuse occasion son pére sa mere ainsi que son grand pere Docteur Belhadj lui souhaite un joyeux anniversaire et longue vie et beaucoup de succès et de réussite dans ta vie future inchaallah

A tes 100 ans KAMILYA

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La sédentarité s'observe de plus en plus dans notre société : 70 % de la population passe plus de 8 heures par jour en position assise. Quelles sont les causes ? Les symptômes ? Comment lutter contre ? Réponses avec Benjamin Larras, chargé d'études à l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité.

Sédentarité : définition, conséquences êtes-vous sédentaire ?

DÉFINITION :
QU'EST-CE QUE LA SÉDENTARITÉ ?
La sédentarité correspond au temps passé en position assise ou allongée dans la journée, hors temps de sommeil ; que ce soit sur le lieu de travail ou à l'école, lors des déplacements en transports motorisés (automobile, bus, trottinette électrique…), ou lors des loisirs (notamment devant les écrans). "La sédentarité est à différencier de l'inactivité physique : il s'agit du temps cumulé passé assis et/ou allongé en dehors du sommeil. On peut être physiquement actif, c'est-à-dire atteindre le seuil de pratique d'activité physique ou sportive recommandé (30 minutes par jour au moins 5 jours par semaine pour un adulte), mais être sédentaire", précise Benjamin Larras.

QUELLES SONT LES CAUSES DE LA SÉDENTARITÉ ?
La sédentarité s'est petit à petit intégrée dans le quotidien de toute la population du fait de la place prépondérante des nouveaux outils technologiques et d'internet. De nouveaux modes de vie se sont créés tant dans la sphère professionnelle que personnelle : trajets domicile-travail/établissements scolaires avec une place importante des transports motorisés, travail de bureau, temps de loisirs derrière les écrans (jeux en ligne…).

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE LA SÉDENTARITÉ ?
Les signes de la sédentarité sont assez sournois, car les effets sont peu visibles à court terme. La position assise répétée dans la durée peut engendrer un mal de dos, des troubles musculo-squelettiques. Ces premiers signes peuvent alerter. Dans une interview du Pr François Carré, Professeur de physiologie cardiovasculaire et de l'exercice musculaire à la Faculté de médecine de Rennes, suite au Colloque "La Sédentarité dans tous ses états" de l'ONAPS en 2016, ce dernier insistait déjà sur le fait que "le concept de sédentarité est relativement nouveau, puisqu'autant on savait que l'activité physique, c'est bon pour la santé et que l'inactivité, c'est mauvais. Mais indépendamment de l'activité physique, des maladies sont plus fréquentes et sont la conséquence de situations où l'on est trop assis ou mal assis comme les phlébites ou les embolies pulmonaires".

Thrombose veineuse (phlébite) : symptômes, profonde, superficielle
Une thrombose veineuse, communément appelée phlébite, désigne l'obstruction d'une veine par un caillot sanguin. Elle peut être superficielle ou profonde. Quels sont les symptômes ? Comment se fait le diagnostic ? Combien de temps dure une phlébite ? Réponses.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA SÉDENTARITÉ ?
"Le seul fait d'être assis plus de 3 heures par jour est déjà responsable de 3,8 % des décès, toutes causes confondues et indépendamment du niveau d'activités physiques.
Et le risque de mortalité augmente de façon plus marquée lorsqu'il dépasse 7 heures par jour", souligne Benjamin Larras. La littérature scientifique est assez riche sur le sujet, on constate que la sédentarité augmente le risque de développer de nombreuses pathologies chroniques : diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, cancers des poumons, de l'endomètre (utérus), du côlon… sans évoquer les conséquences sur la santé mentale (isolement, dépression…).

DIABÈTE DE TYPE 2 : C'EST QUOI ?
Sur les 3,5 millions de Français diabétiques, 90% sont atteints d'un diabète de type 2 ou "non insulino-dépendant". Quels sont les signes de la maladie ? Quelles complications ? Quels traitements ? Le professeur Fabrice Bonnet, diabétologue, nous aide à y voir plus clair.

COMMENT LUTTER CONTRE LA SÉDENTARITÉ ?
L'ONAPS soutient depuis 2016 la réalisation du Report Card sur l'activité physique et la sédentarité de l'enfant et l'adolescent. Ce dernier est réalisé par un collectif national d'experts et il évalue au niveau national l'évolution de la place donnée à l'activité physique et à la lutte contre la sédentarité chez les plus jeunes. Il considère les principaux domaines d'action comme l'école, le rôle des fédérations sportives, l'impact de l'urbanisation et des collectivités.
Ce travail permet entre autres de mettre en avant des recommandations sur la sédentarité.
"Deux objectifs complémentaires dans ces recommandations : diminuer et fractionner le temps assis/allongé et diminuer le temps consacré aux écrans autant chez l'adulte que chez les enfants.
Pour rappel, on recommande d'éviter l'exposition aux écrans chez les enfants de moins de 2 ans, limiter à 1 heure par jour chez les 2-6 ans et 2 heures par jour chez les plus de 6 ans", souligne Benjamin Larras.
La sensibilisation de la population aux chiffres clés et leur information sur les conséquences de ces comportements sont les enjeux de la lutte contre la sédentarité tant au niveau des salariés, des parents, des établissements scolaires et des entreprises.
"Il faut introduire dans le quotidien des activités pour rompre avec la position assise prolongée (en faisant quelques minutes de marche et d'étirements au moins toutes les heures), en plus des exercices physiques, que ce soit au travail (ou en télétravail), à l'école ou au domicile.
Il faut intégrer ces comportements dans une démarche individuelle et collective comme par exemple inciter les déplacements dans les bureaux (photocopieuse au fond d'un couloir, téléphoner en marchant, utiliser si possible des postes de travail actif comme des pédaliers ou encore descendre une station de bus avant celle habituelle pour marcher, faire se déplacer les élèves entre les cours… Bref, il faut augmenter la mise en mouvements dans toutes les situations du quotidien", note Benjamin Larras.

Intelligence émotionnelle : c'est quoi, test, la développer



L'intelligence émotionnelle est la capacité à percevoir, maîtriser, exprimer et décoder une émotion qui nous est propre ou chez les autres.
On mesure souvent l'intelligence de quelqu'un avec un test de QI (Quotient intellectuel). Mais savez-vous qu'il existe d'autres types d'intelligence ? Parmi eux, l'intelligence émotionnelle qui va au-delà des capacités cognitives et intellectuelles attribuées traditionnellement à la notion d'intelligence.
L'intelligence émotionnelle correspond à la capacité à avoir une compréhension de soi-même et des autres dans un contexte social. Autrement dit, c'est percevoir, analyser et maîtriser ses propres émotions et composer avec celles des autres.
Définition : qu'est-ce que l'intelligence émotionnelle ?
L'intelligence émotionnelle (abrégée EI ou IE) représente "la capacité qu'ont certaines personnes à reconnaître, comprendre et à réguler leurs émotions propres, à décoder les émotions des autres, afin de prendre des décisions et de réagir en fonction d'elles. C'est une conscience accrue de ses propres émotions et de celles des autres, ce qui permet une meilleure adaptation de ses actions, définit la psychologue Dana Castro.
L'émotion est un signal qui révèle toujours des choses sur soi-même et sur les autres".
Un exemple concret d'intelligence émotionnelle serait d'accepter une critique sans se vexer ou s'effondrer. La première utilisation officielle du terme d'intelligence émotionnelle est attribuée à John Mayer et Peter Salovey en 1990, les premiers psychologues à l'avoir conceptualisée.

BIEN-ÊTRE



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DEL' HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE
LA WILAYA DE MILA.
Numéro d'identification fiscale : 099043019059513
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°:11/2026

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la réalisation des travaux relatifs au projet intitulé:

Projet: ***Lot n°05:****Equipement forage Ain El hamra2 commune Bouhatem.*

Rentrant dans le cadre de l'opération :

« REALISATION, Equipement, électrificationet raccordement des forages au profit des communes de ayadi barbés, bouhatem, chigara et minarzareza(w·mila)».

Les Entreprises intéressées par le présent avis, ayant un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale hydraulique **03 et plus avec code 34.709**Ayant réalisés au moins un (01) projet similaire d'équipement des forages, justifié par des attestations de bonne exécution visées et signées par les maitres d'ouvrage peuventretirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'hydraulique: Rue de L'A.L.N – Mila, tel n°**031 47 78 82 /031 47 79 53 ;** fax n°**031 47 79 54**, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

En cas de groupement d'entreprises les soumissionnaires peuvent se prévaloir des capacités d'autres entreprises selon les conditions citées dans l'article 2.35 du cahier de charge dont le chef de file doit être majoritaire et doit posséder la catégorie **03 et plus avec code 34.709**Ayant réalisés au moins un (01) projet similaire d'équipement des forages.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

❖ **Le Dossier de Candidature :**Contient
- 1)-Une déclaration de candidature. (remplie, paraphée et singée).
- 2)-Une déclaration de probité (remplie, paraphée et singée).
- 3)-Les statuts pour les sociétés (remplie, paraphée et singée).
- 4)-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5)-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

❖ **L'Offre Technique :** Contient
- 1)-Une déclaration à souscrire (remplie, paraphée et singée).
- 2)-Le délai et planning d'exécution des travaux.
- 3)-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite

« Lu et accepté »et paraphé par le soumissionnaire.

- 4)- Mémoire technique justificatif.

❖ **L'OffreFinancière :**
- La lettre de soumission : dûment remplie et signée et paraphée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE). dûment rempli et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **« dossier de candidature »**, **« offre technique »** ou **« offre financière »**, selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités
Minimales N° : ……/2026.

Projet : ***Lot n°05:*** ***Equipement forage Ain El hamra2 commune Bouhatem.***

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze(15) jours**à partir de la 1ére parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou par voie de presse écrite quotidiens nationaux ou de presse électronique agrées ou portail électronique des marchés public.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le dépôt des offres est fixé **le dernier jour** de la durée de préparation des offres de **08 H à 12 H**.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à **14 heures** au niveau du siège de la Direction de l'hydraulique de Mila.

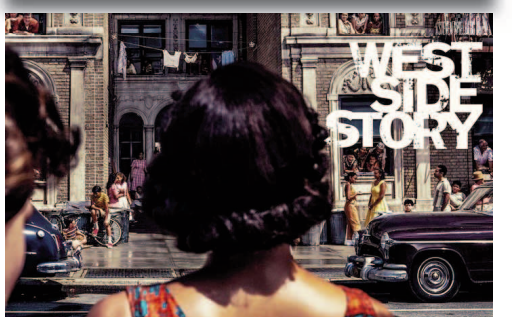
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée équivalente à la **duréedepréparation des offres + quatre vingt dix (90) jours**à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2026 / ANEP 2625006448**















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

23h00 Série humoristique - 2024 — TF1
Camping Paradis

21h00 Série de suspense - Grande-Bretagne 2023 — France 2
Meurtres au paradis

19h00 Football. Coupe du monde. 16e de finale. — M6
Brésil - Japon

21h00 Série dramatique Grande-Bretagne — CANAL+
La ville nous appartient

21h25 Comédie musicale — W9
Etats-Unis - 2021
West Side Story

20h55 Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2003
Le seigneur des anneaux : le retour du roi

21h05 Série humoristique — 6ter
France - 2026
Kaamelott

21h00 Comédie dramatique - France 2010 — CINE + PREMIER
Les petits mouchoirs

21h00 Rugby — CANAL+ SPORT
Objectif Brennus

21h00 Comédie - Etats-Unis - 2025 — CINE CINEMA
Nouvelle Vague

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 1994
Miss Karaté Kid

21h25 Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2021
Dune

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - Islande - Afrique du Sud -2021)

Beast

Nate Samuels (Idris Elba), un père veuf encore marqué par le poids de ses choix passés, entreprend un voyage en terre inconnue avec ses deux filles adolescentes, Norah et Meredith. Ce safari, censé être une parenthèse réparatrice, se transforme rapidement en une épreuve bien plus profonde. Si Norah, malgré sa réserve, semble ouverte à la réconciliation, Meredith, en proie à une colère tenace, reproche amèrement à son père d'avoir abandonné sa mère au moment où celle-ci luttaient contre la maladie qui l'emporterait.

22h21

Film d'action (Etats-Unis - Kenya - 2021)

Espèces menacées

Jack Halsey (Jerry O'Connell) et sa famille s'envolent pour un safari au Kenya, espérant tisser des liens et vivre une aventure inoubliable. Accompagné de son épouse Lauren (Rebecca Romijn), de leur fils Noah (Michael Johnston), de leur fille Zoe (Isabel Bassett) et de Billy (Chris Fisher), le petit ami de Zoe, Jack est déterminé à profiter de cette escapade en pleine nature. Cependant, les tensions sous-jacentes au sein de la famille deviennent rapidement palpables.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:09	12:32	16:24	19:52	21:40
CONSTANTINE	03:17Ò	12:37	16:28	19:55	21:42
ALGER	03:30	12:50	16:40	20:08	21:54
OUARGLA	03:46	12:42	16:23	19:49	21:25
CHLEF	03:39	12:58	16:48	20:16	22:02
MOSTAGANEM	03:45	13:03	16:53	20:20	22:05
ORAN	03:50	13:06	16:55	20:23	22:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8526 – LUNDI 29 JUIN 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	23°
Oran	27°	21°
Constantine	34°	20°
Ouargla	40°	28°

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

L'Algérie sort les grands moyens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de remerciements et de reconnaissance à l'ensemble des personnels de la Protection civile pour les résultats exceptionnels obtenus en Algérie comme à l'international. Transmis, hier, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, lors d'une tournée à Blida et Médéa, cet hommage s'est accompagné de l'annonce du recrutement de 3 000 nouveaux agents pour l'année en cours et de nouvelles mesures destinées à consolider les capacités opérationnelles de ce corps stratégique.

En visite de travail dans les wilayas de Blida et de Médéa, consacrée à l'évaluation de la préparation opérationnelle des services de secours à l'approche de la saison estivale, M. Sayoud a transmis au directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, ainsi qu'à l'ensemble des femmes et des hommes de ce corps, un message de gratitude du président de la République.

A travers ce message, Tebboune a tenu à saluer les «résultats exceptionnels enregistrés par la Protection civile, tant sur le territoire national qu'à l'international, que ce soit lors des interventions de terrain, des opérations de secours ou des missions d'assistance menées dans des circonstances souvent complexes». Une reconnaissance qui vient réaffirmer la place stratégique occupée par cette institution dans la protection des citoyens et la gestion des situations d'urgence.

Le ministre a également annoncé le recrutement de 3 000 nouveaux agents au cours de l'année 2026, soulignant que cette décision traduit la volonté du président de la République de poursuivre le renforcement de ce corps essentiel en lui assurant les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'accomplissement de ses missions dans les meilleures conditions.

Première étape de cette tournée : la région d'Oued El-Krache, à Chréa, dans la wilaya de Blida, où M. Sayoud a supervisé une vaste manœuvre de simulation



de lutte contre les incendies de forêt, en présence du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, du directeur général de la Protection civile, ainsi que des autorités locales et des représentants des différents secteurs concernés.

Le ministre a suivi une présentation détaillée du plan national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour la nouvelle saison, comprenant les mesures préventives, organisationnelles et opérationnelles arrêtées par les pouvoirs publics ainsi que les moyens humains et matériels mobilisés pour faire face à ce risque.

Dans son allocution, M. Sayoud a mis en avant «le rôle central et déterminant» joué par la Protection civile dans la lutte contre les incendies de forêt. Il a salué les efforts des différents corps de sécurité, en particulier ceux des éléments de la Protection civile, ainsi que la contribution de la société civile, affirmant que «les résultats obtenus reflètent la mobilisation de l'ensemble des intervenants et démontrent l'efficacité du travail coordonné sur le terrain». Il a également souligné que la rapidité et l'efficacité des interventions ont permis de limiter les pertes humaines et matérielles malgré des conditions climatiques particulièrement propices aux départs de feu.

Au terme de cette étape, le ministre a visité le Centre opérationnel de commandement où lui ont été présentés les systèmes de communication numériques, les plates-formes de gestion des interventions et les outils de cartographie permettant d'assurer un suivi en temps réel des opérations.

Il a ensuite assisté à une impressionnante démonstration mobilisant des unités terrestres, des hélicoptères et des avions bombardiers d'eau, dans le cadre d'un scénario simulant un incendie de forêt de grande ampleur, afin de tester le niveau de préparation et la coordination des différents moyens engagés.

Poursuivant sa tournée, le ministre s'est rendu à Médéa où il a procédé à l'inauguration et à la mise en service du nouveau siège de l'unité principale de la Protection civile, baptisé du nom du moudjahid défunt, le commandant Lakhdar Bouregâa. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du programme national de modernisation de la Protection civile, destiné à renforcer durablement sa capacité de réponse face aux catastrophes naturelles, aux incendies de forêt et aux risques technologiques.

Après avoir visité les différentes structures de cette nouvelle unité et les équipes spécialisées qui y sont affectées, Sayoud a souligné que cette infrastructure moderne constitue un acquis important pour la wilaya de Médéa. Dotée d'équipements de dernière génération, elle permettra d'améliorer la couverture opérationnelle, de réduire les délais d'intervention et d'offrir aux personnels des conditions de travail conformes aux standards les plus élevés, contribuant ainsi à accroître l'efficacité des opérations de secours et de protection des populations.

Sihem Bounabi



27 INCENDIES EN 24 HEURES

Les secours toujours mobilisés

LA DIRECTION générale de la Protection civile a fait état, hier à 17h00, d'une activité soutenue liée aux incendies de végétation à travers plusieurs wilayas du pays. Au total, 27 foyers ont été recensés, huit sont toujours en cours d'extinction, deux placés sous surveillance après avoir été maîtrisés, tandis que 17 ont été totalement éteints grâce à l'intervention des unités de la Protection civile. Dans plusieurs wilayas du pays, des incendies de forêts, de broussailles et de récoltes mobilisent encore les équipes de la Protection civile, notamment à Annaba, Skikda, Tizi Ouzou, Tiaret, Sétif et Mascara, où les opérations d'extinction se poursuivent. À Tiaret, plusieurs foyers ont toutefois été maîtrisés ou placés sous surveillance, tandis que d'autres interventions sont en cours dans certaines zones agricoles. Des incendies ont également été totalement éteints dans plusieurs wilayas, dont Batna, Oum El Bouaghi, Biskra et Bouira, où les interventions ont permis de contenir rapidement les flammes. Si la majorité des foyers ont été maîtrisés, les autorités maintiennent un dispositif de surveillance renforcé sur les zones encore touchées, en raison des conditions climatiques favorables à la propagation des feux.

A. D.

ORAN

Une arme à feu saisie, huit suspects arrêtés

LES DOUANES de la direction régionale d'Oran ont mis la main sur une arme à feu lors d'une opération conjointe menée avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP). Inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la contrebande, cette intervention s'est soldée par l'interpellation de huit suspects et la saisie de plusieurs objets, illustrant la vigilance des services engagés dans la protection de la sécurité publique, a indiqué, hier, un communiqué de l'Inspection divisionnaire des Douanes. Cette opération de terrain a permis la saisie d'une arme à feu, de 12 cartouches de calibre 9 mm, d'une somme de 692 000 dinars, ainsi que de deux véhicules de tourisme, selon les précisions apportées par la même source. Les huit personnes interpellées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El-Turck, territorialement compétent, en vue de la poursuite des procédures judiciaires et des investigations nécessaires.

Brahim Mazi

LUTTE CONTRE LE SIDA

L'INSP et Solidarité Aids unissent leurs expertises

FACE aux défis posés par le VIH/sida, l'Institut national de santé publique (INSP) et l'association Solidarité Aids passent à la vitesse supérieure. Les deux partenaires viennent de sceller une convention de coopération d'une année, renouvelable, axée sur la recherche, la formation des professionnels de santé, le renforcement des actions de prévention et le déploiement de campagnes de sensibilisation adaptées aux réalités du terrain. Signée par le directeur général de l'INSP, Abderrezak Bouamra, et le président de Solidarité Aids, Ahcène Boufenissa, cette convention traduit la volonté commune des deux institutions de consolider leur coopération autour de projets à forte valeur scientifique et sociale. Au cœur de cet accord figure une enquête nationale sur les attitudes et comportements des jeunes Algériens face aux infections sexuellement transmissibles (IST) et au VIH/sida. Les deux partenaires prévoient également une étude consacrée à l'observance thérapeutique des traitements antirétroviraux (ARV), enjeu essentiel dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

La convention prévoit aussi l'élaboration d'un bulletin annuel d'information ainsi que des études conjointes destinées à alimenter les politiques de santé publique par des données scientifiques actualisées. Elle s'étendra également au renforcement des capacités des professionnels de santé à travers des formations, séminaires et ateliers spécialisés en santé publique. Dans ce cadre, l'INSP mobilisera ses formateurs, encadreurs et experts pour assurer l'accompagnement scientifique et technique des activités. L'institut prendra également en charge les aspects logistiques, notamment l'hébergement, la restauration des participants et les moyens pédagogiques nécessaires. De son côté, l'association Solidarité Aids participera à la conception des projets, à la promotion des actions prévues et contribuera à leur financement, selon les modalités arrêtées par un comité de suivi et d'évaluation. Un comité de suivi sera installé au sein de l'INSP pour coordonner les actions, évaluer l'avancement des projets et soumettre les décisions scientifiques, administratives et financières aux deux partenaires. La convention prévoit également la possibilité d'élargir cette coopération à d'autres établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche et organismes nationaux et internationaux.

Lynda Louifi